

ANALYSE EMPIRIQUE DES FACTEURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE INFLUANT SUR LES RÉFORMES STRUCTURELLES DANS L'OCDE

Jens Høj, Vincenzo Galasso, Giuseppe Nicoletti et Thai-Thanh Dang

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	98
Profil des réformes.....	99
Facteurs ralentissant la réforme structurelle.....	103
Facteurs influant sur la mise en œuvre des réformes structurelles	106
La situation structurelle de départ	106
Situation macroéconomique.....	106
Politiques macroéconomiques.....	109
Institutions politiques	110
Influences internationales.....	112
Facteurs démographiques	113
Influence des nouvelles technologies.....	113
Séquence des réformes et interactions entre les réformes	114
Stratégies de compensation.....	117
Les facteurs de politique économique intervenant dans les réformes structurelles internes : tests économétriques	119
Stratégies et problèmes économétriques	120
Modèle à évaluer	122
Résultats économétriques	129
Présentation des résultats empiriques	130
Synthèse des principales conclusions	144
Bibliographie	151

À l'origine, ce document a été élaboré à l'intention du Groupe de travail n° 1 de l'OCDE, sous l'autorité du Comité de politique économique de l'OCDE. Jens Høj et Giuseppe Nicoletti travaillent pour le Département des affaires économiques de l'OCDE en qualité d'économiste en chef de la branche des études nationales et de chef de division, Division de l'analyse des politiques structurelles 1, respectivement. Vincenzo Galasso est Professeur associé d'économie à l'Université Bocconi, en Italie, et Thai-Thang Dang est consultant dans le secteur privé. Les auteurs tiennent à remercier Jean-Philippe Cotis, Jørgen Elmeskov, Michael P. Feiner, Christopher Heady, Nick Johnstone et de nombreux collègues du Département des affaires économiques de l'OCDE, ainsi que des représentants des pays membres de l'OCDE pour leurs précieux commentaires sur une version antérieure de ce document.

INTRODUCTION

Ces dernières décennies, un large consensus s'est dégagé sur la nécessité de mettre en œuvre des réformes structurelles afin d'améliorer la performance économique globale des pays de l'OCDE. De nombreuses mesures ont été prises à cet effet, mais l'intensité, la portée et le calendrier des réformes ont été très différents d'un pays à l'autre. Ces différences tiennent généralement à deux facteurs. D'une part, il fallait que les réformes soient conformes aux objectifs des gouvernements en dehors du domaine de l'efficacité économique. D'autre part, le processus de réforme s'est souvent heurté à des obstacles politiques. En effet, il s'est révélé difficile de réunir le consensus électoral qu'exigeait la réforme et/ou de surmonter la forte opposition de certaines parties de l'électorat (même lorsque les grands objectifs autres qu'économiques n'étaient pas directement en jeu).

On s'efforcera dans ce document d'élargir les éléments empiriques permettant de comprendre les facteurs d'économie politique qui peuvent avoir suscité ou empêché un consensus sur la réforme structurelle des marchés de produits et du marché du travail. On s'attachera à la fois aux facteurs que les gouvernements ne maîtrisent pas (c'est-à-dire, qui sont exogènes au processus politique) et à ceux sur lesquels ils peuvent exercer une certaine influence. Évaluer empiriquement le rôle de ces facteurs pourra être utile pour accompagner à l'avenir le processus de réforme des marchés de produits et du marché du travail.

Parce qu'il n'y a pas de modèle bien établi de l'économie politique de la réforme structurelle et que ce thème n'est pas abondamment traité dans les ouvrages empiriques, on adoptera dans le présent document une stratégie d'analyse empirique empreinte de pragmatisme. Premièrement, on examinera l'expérience des pays de l'OCDE dans le domaine de la réforme structurelle à partir des indicateurs de politique structurelle élaborés par l'OCDE pour un grand nombre de pays de l'OCDE. Deuxièmement, on recensera, en tirant parti des ouvrages consacrés à ce thème, les déterminants potentiels de la réforme en termes d'économie politique. Troisièmement, on estimera l'impact de ces déterminants potentiels sur les réformes des marchés de produits et du marché du travail au cours des trois dernières décennies, au moyen d'une technique d'estimation de forme réduite basée sur des données de panel. Enfin, on tirera les principales conclusions.

PROFIL DES RÉFORMES

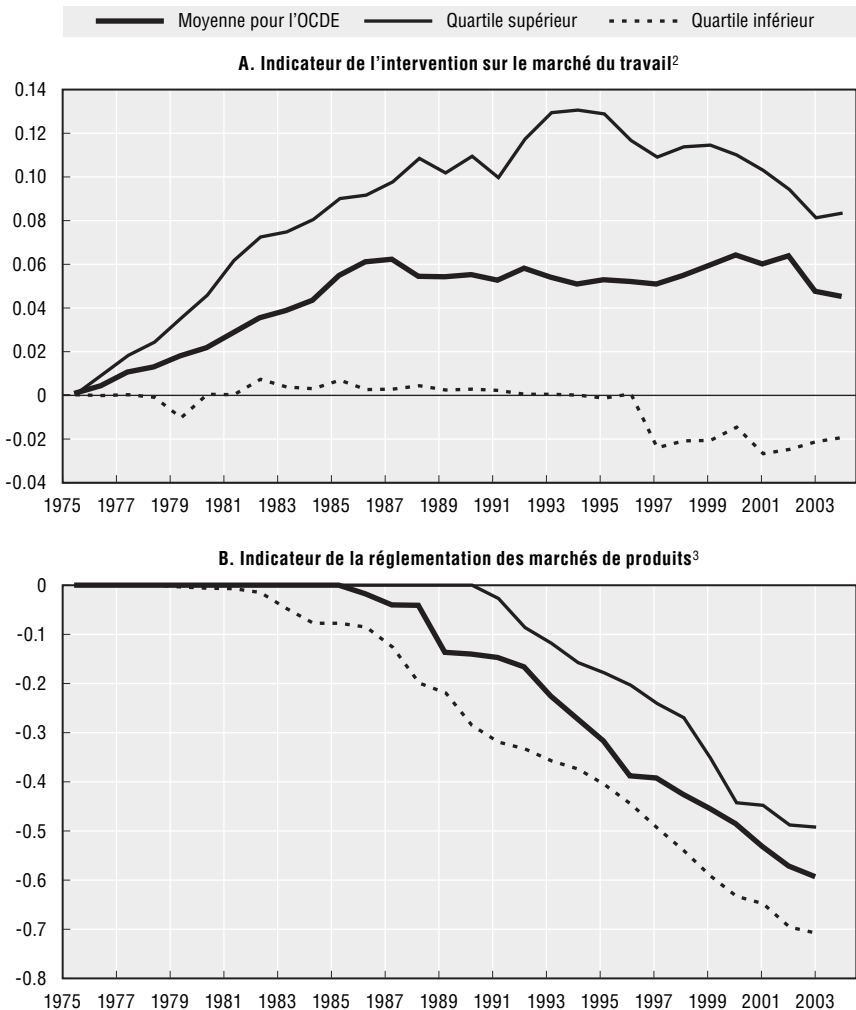
On s'accorde de plus en plus à reconnaître que la réforme structurelle est cruciale pour faire face à une croissance décevante et aux nouveaux défis économiques comme ceux liés au vieillissement, aux nouvelles technologies et à la mondialisation¹. Mais la mise en œuvre de la réforme structurelle s'est révélée très variable d'un pays à l'autre et, également, d'un marché et d'un secteur à l'autre dans les différents pays, du fait de situations de départ et de préférences dissemblables et aussi à cause de difficultés politiques².

Les indicateurs de l'OCDE montrent effectivement que le calendrier et l'intensité des réformes des marchés de produits et du marché du travail (voir l'encadré 1 pour les définitions) ont été très différents d'un pays à l'autre (graphique 1). En ce qui concerne les marchés de produits, les États-Unis ont réalisé de profondes réformes entre 1975 et 1985 (graphique 2), en partie pour faire face à l'inflation forte et persistante qui a suivi le premier choc pétrolier. Du début au milieu des années 80, le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et, à un moindre degré, le Canada, la Finlande et l'Autriche leur ont emboîté le pas et ce processus s'est encore élargi au cours des années 90 sous l'effet du programme de marché intérieur de l'UE, ce qui a amplifié la tendance à la libéralisation dans les différents pays et les différents secteurs (Conway et Nicoletti, 2006). On a pu observer dans quelques cas un retour en arrière dans les réformes concernant les marchés de produits, avec notamment la renationalisation des transports aériens en Nouvelle-Zélande, le quasi-monopole de ce même secteur au Canada et la renationalisation des chemins de fer au Royaume-Uni.

Encadré 1. Indicateurs des réformes des marchés du travail et de produits

Les indicateurs de l'action des pouvoirs publics dans l'ensemble de l'OCDE couvrent le marché du travail et les marchés de produits. Sur chaque marché, plusieurs politiques (et plusieurs secteurs pour l'indicateur des marchés de produits) sont pris en compte afin d'évaluer dans quelle mesure le marché en question est concerné par l'intervention des pouvoirs publics. L'indicateur du marché du travail englobe la législation protectrice de l'emploi (LPE), la générosité du régime d'indemnisation du chômage (IC), le coin fiscal sur les revenus du travail et les taux d'imposition implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé (régimes de préretraite et de retraite compris). On notera qu'une note égale à zéro pour cet indicateur ne correspond pas à une articulation optimale des mesures concernant le marché du travail. L'indicateur des marchés de produits comprend la réglementation et les conditions en vigueur sur le marché, et notamment des informations sur : les participations publiques, les obstacles à l'entrée, l'intervention de l'État dans les activités des entreprises et, dans certains cas, la structure du marché, dans sept secteurs non manufacturiers : le gaz, l'électricité, les services postaux, les télécommunications, les transports aériens de voyageurs, les transports ferroviaires (voyageurs et fret) et les transports routiers de marchandises (Conway et Nicoletti, 2006).

Graphique 1. Indicateurs des politiques concernant le marché du travail et les marchés de produits pour l'ensemble de la zone de l'OCDE
 Variation cumulée¹ depuis l'année de base (1975), distribution suivant les pays

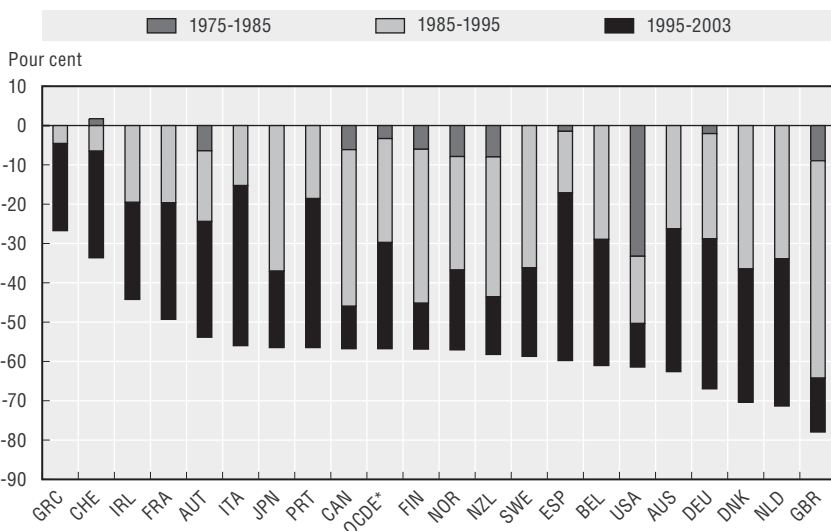


1. Les variations négatives traduisent un assouplissement des rigidités ou des réglementations sur les marchés du travail et de produits. Les variations cumulées négatives reflètent l'intensité, sur la durée, des réformes progressives des politiques mises en œuvre, mais ne tiennent pas compte des différences entre les conditions prévalant initialement dans les divers pays.
2. L'indicateur de l'intervention sur le marché du travail correspond à la moyenne simple de quatre indicateurs relatifs au marché du travail : la protection de l'emploi, les régimes d'indemnisation du chômage, les taux d'imposition implicites sur la poursuite du travail à un âge avancé et le coin fiscal sur les revenus du travail. Tous les indicateurs sont normalisés et s'échelonnent de 0 à 1 ; ils sont exprimés en pourcentage du score maximum obtenu dans les pays de l'OCDE et sur la durée, 1 correspondant aux marchés du travail comparativement les plus restrictifs.

3. L'indicateur des marchés de produits relatif à la réglementation correspond à la moyenne simple des réglementations applicables à 7 secteurs non manufacturiers : les transports ferroviaires, routiers et aériens, le gaz, l'électricité, les télécommunications et les services postaux. Les indicateurs sont normalisés et s'échelonnent de 0 à 1 ; ils sont exprimés en pourcentage du score maximum obtenu dans les pays de l'OCDE, 1 correspondant aux marchés de produits comparativement les plus réglementés.

Graphique 2. Intensité de la réforme des marchés de produits, 1975-2003

Variation de l'indicateur en %¹



Note : La barre « total » reflète la réduction, en %, de la réglementation sur la période 1975-2003, subdivisée en 3 sous-périodes.

(*) Moyenne simple pour 21 pays de l'OCDE

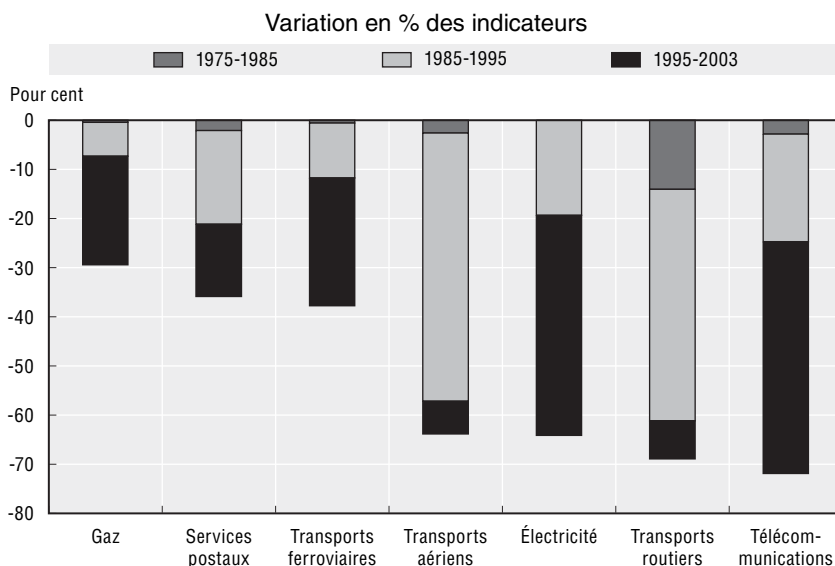
1. L'indicateur des marchés de produits relatif à la réglementation correspond à la moyenne simple des réglementations applicables à 7 secteurs non manufacturiers : les transports ferroviaires, routiers et aériens, le gaz, l'électricité, les télécommunications et les services postaux. Les indicateurs sont normalisés et s'échelonnent de 0 à 1 ; ils sont exprimés en pourcentage du score maximum obtenu dans les pays de l'OCDE, 1 correspondant aux marchés de produits comparativement les plus réglementés.

Un fléchissement de l'indicateur des politiques structurelles traduit une diminution des interventions et indique, en principe, que de nouvelles réformes de l'action des pouvoirs publics ont été introduites. Cette approche, toutefois, ne tient pas compte des mesures qualitatives des politiques mises en œuvre, par exemple lorsque les services publics de l'emploi commencent à exercer davantage de pressions sur les chômeurs pour qu'ils intensifient leur activité de recherche (Brandt *et al.*, 2005). Les pays pour lesquels les données sont manquantes sur une longue période ont été exclus des indicateurs agrégés et plus généralement de l'échantillon (Pologne, Hongrie, République tchèque, République slovaque,

Turquie, Mexique, Luxembourg et Islande). On trouvera en annexe de Høj *et al.* (2006) une définition de l'ensemble des variables utilisées.

Du point de vue sectoriel, la libéralisation a débuté dans les transports routiers, en s'achevant pratiquement aux alentours de 1990 (graphique 3). Puis on est passé aux transports aériens et, à partir de 1995, à l'électricité et aux télécommunications. Dans les autres secteurs réglementés (gaz naturel, services postaux et transports ferroviaires), on est généralement allé moins loin dans les réformes. La séquence des réformes traduit probablement les impératifs d'économie politique, la libéralisation des secteurs comportant assez peu d'éléments de monopole naturel ayant un coût inférieur à celui observé dans d'autres secteurs, alors même que ses avantages sont plus certains. Bien entendu, cela conduit à s'interroger sur les motifs de la réglementation de ces secteurs au départ et sur les raisons de disparités aussi marquées dans la portée et le calendrier de la libéralisation d'un pays à l'autre. Une libéralisation ultérieure des industries de réseau peut être le signe que de nouvelles technologies ont émergé ultérieurement (comme lorsque la numérisation et la téléphonie mobile ont ébranlé le monopole naturel des lignes fixes) et que des progrès ont été réalisés dans les techniques de réglementation

Graphique 3. **Calendrier et portée de la réforme des marchés de produits selon le secteur**



Note : La barre « total » reflète la réduction, en %, de la réglementation sur la période 1975-2003, subdivisée en 3 sous-périodes.

(en subdivisant la réglementation et en la faisant porter en priorité sur les éléments du monopole naturel au sein d'une branche d'activité), éléments qui ont faussé l'évaluation des coûts et avantages associés aux réformes.

Pour ce qui est du marché du travail, les politiques mises en œuvre à l'échelle de l'ensemble de la zone de l'OCDE sont devenues moins propices à l'emploi entre le premier choc pétrolier et le milieu des années 90 avec la plus grande générosité des principaux paramètres de l'indemnisation du chômage, l'augmentation du coin fiscal et la plus forte incitation à la retraite (graphique 4). Par la suite, des initiatives ont été prises pour faire en sorte qu'au total la réglementation du marché du travail soit plus favorable à l'emploi ; on a alors essentiellement réduit le coin fiscal et procédé à un certain assouplissement de la législation protectrice de l'emploi, surtout pour les contrats à durée déterminée (Brandt *et al.* 2005)³. Ces dernières mesures ont principalement un impact sur les travailleurs ayant un faible lien avec le marché du travail – qui constituent donc un groupe politiquement peu organisé. Rares sont les mesures qui ont visé les travailleurs étroitement intégrés au marché du travail, si l'on fait exception de modifications sporadiques de la législation protectrice de l'emploi applicable aux travailleurs titulaires d'un contrat à durée indéterminée et, plus récemment, de la réduction de l'incitation à la cessation anticipée d'activité.

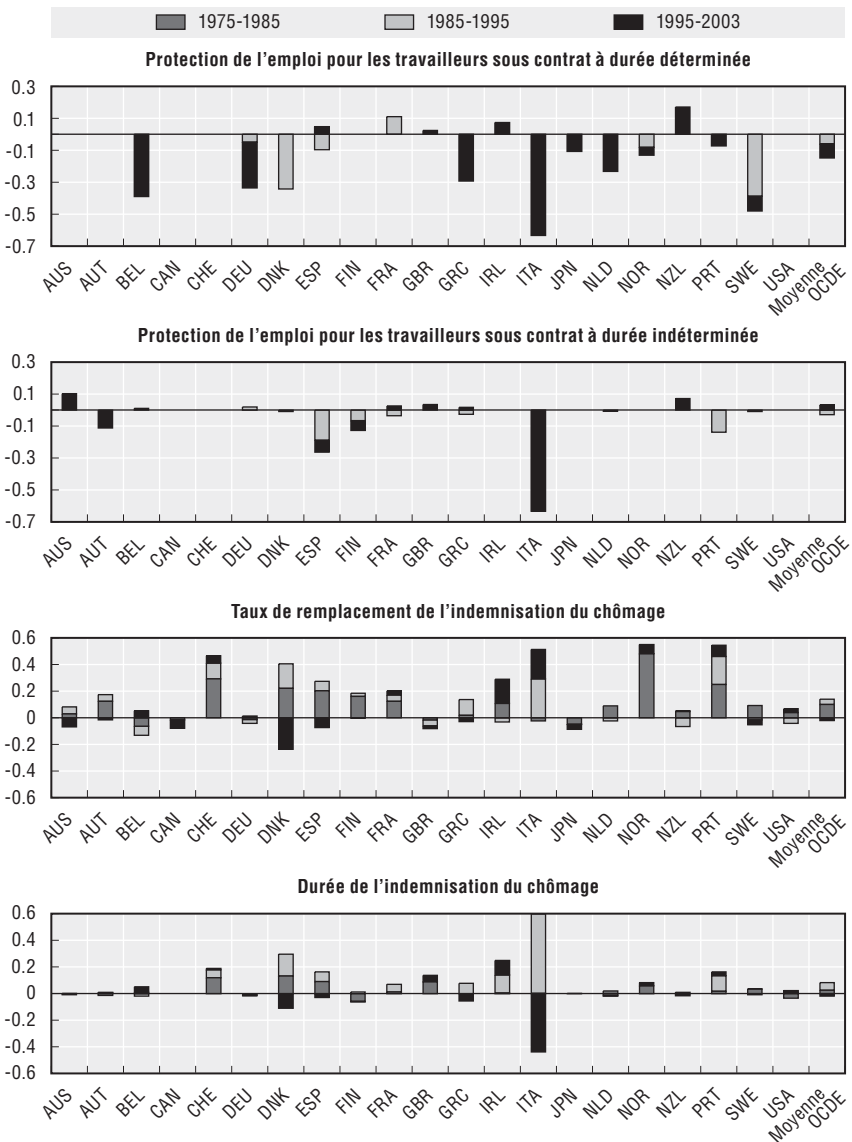
On a pu en outre observer ces dernières décennies dans un grand nombre de pays de l'OCDE une séquence « stylisée » de réformes structurelles : i) les réformes concernant les échanges et l'investissement direct étranger, ainsi que les marchés financiers ont généralement précédé celles visant les marchés intérieurs de produits (FMI, 2004) ; ii) les réformes des marchés de produits ont habituellement précédé celles du marché du travail (Brandt *et al.*, 2005).

FACTEURS RALENTISSANT LA RÉFORME STRUCTURELLE

Le profil observé des réformes traduit en partie une forte résistance à ces réformes. Au-delà de la valeur intrinsèque que les politiques structurelles en vigueur peuvent avoir pour les individus ou les groupes concernés, cette résistance peut être attribuée aux principaux facteurs suivants⁴ :

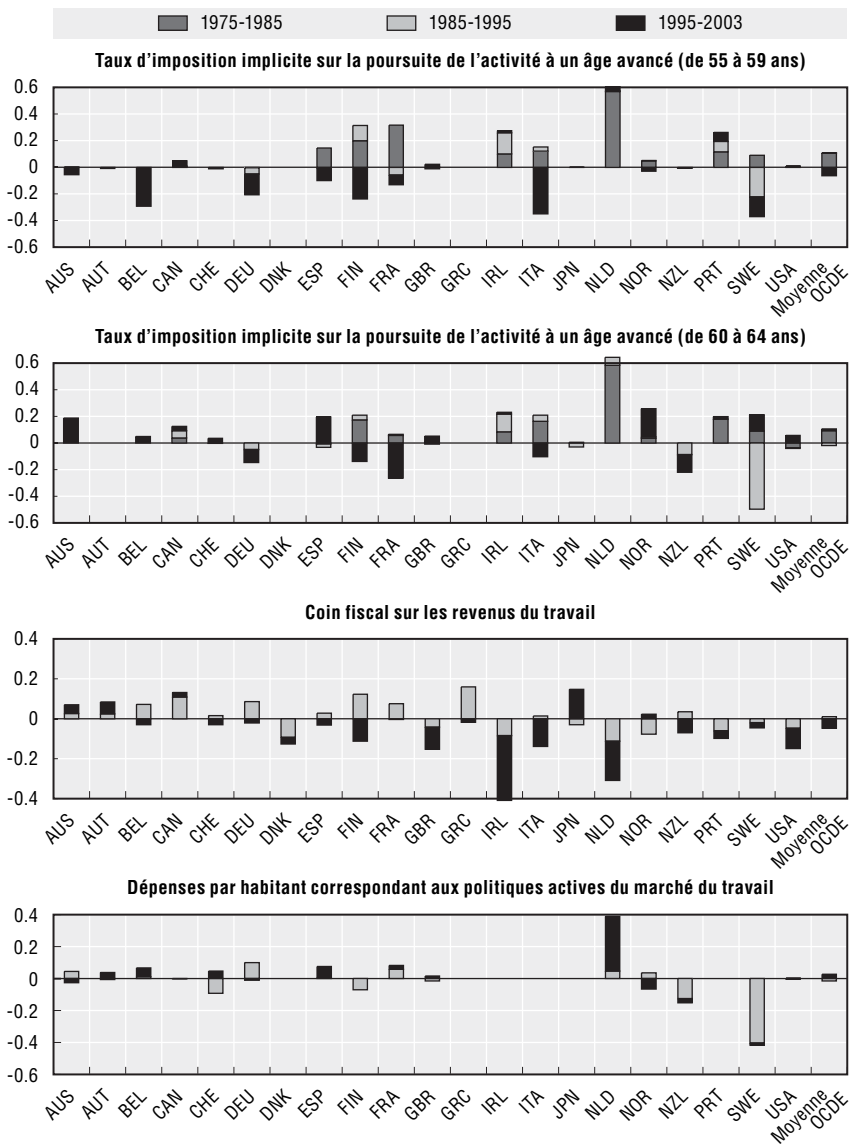
- L'incertitude qui entoure les avantages de la réforme est souvent plus marquée que celle concernant ses coûts, même si le gain total attendu est largement supérieur à la perte collective attendue (Fernandez et Rodrik, 1991).
- Le coût de mise en œuvre de la réforme structurelle a tendance à être supporté d'emblée, alors que les avantages prévus se matérialisent lentement. Par conséquent, les hommes politiques (en particulier, lorsqu'ils raisonnent à court terme) hésitent à entreprendre des réformes, car le risque est que l'électorat subisse uniquement les coûts de la réforme durant la législature⁵.

Graphique 4. Réformes du marché du travail introduites ces dernières décennies
Variation absolue des indicateurs



Notes : Tous les indicateurs sont normalisés et s'échelonnent de 0 à 1 ; ils sont exprimés en pourcentage du score maximum obtenu dans les pays de l'OCDE, 1 correspondant aux politiques de marché du travail comparativement les plus restrictives. On trouvera en annexe de Høj *et al.* (2006) une définition des différents indicateurs du marché du travail.

Graphique 4. Réformes du marché du travail introduites ces dernières décennies (suite)



Notes : Tous les indicateurs sont normalisés et s'échelonnent de 0 à 1 ; ils sont exprimés en pourcentage du score maximum obtenu dans les pays de l'OCDE, 1 correspondant aux politiques de marché du travail comparativement les plus restrictives. On trouvera en annexe de Høj *et al.* (2006) une définition des différents indicateurs du marché du travail.

- Certaines réglementations ont tendance à créer une rente qui est partagée sous de nombreuses formes par les bénéficiaires de ces réglementations⁶. Lorsqu'on veut dégager un consensus en faveur d'une réforme, on se heurte au problème de « l'action collective » : le coût de la réforme est essentiellement supporté par des groupes relativement restreints et bien organisés, alors que les avantages sont généralement très diffus – à un point tel que, parfois, les bénéficiaires s'en rendent compte difficilement – et répartis sur un électorat bien plus vaste et bien moins organisé (Olson, 1965).

FACTEURS INFLUANT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES STRUCTURELLES

D'un point de vue théorique, un large éventail de facteurs peuvent influencer sur la mise en œuvre des réformes structurelles. On examinera maintenant un certain nombre de ces facteurs avant de tester empiriquement leur impact dans la section suivante.

La situation structurelle de départ

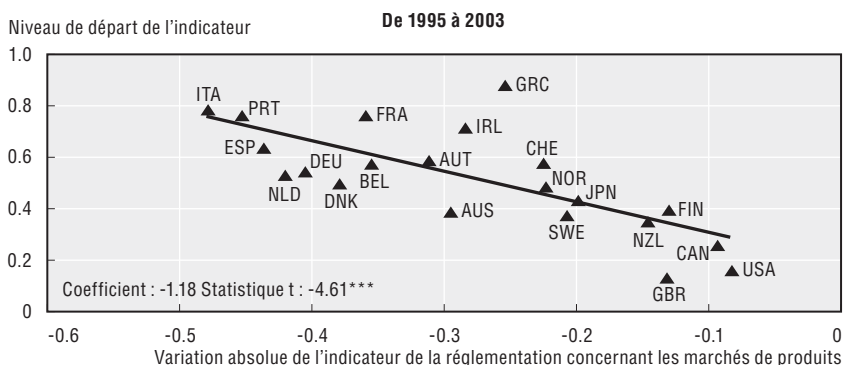
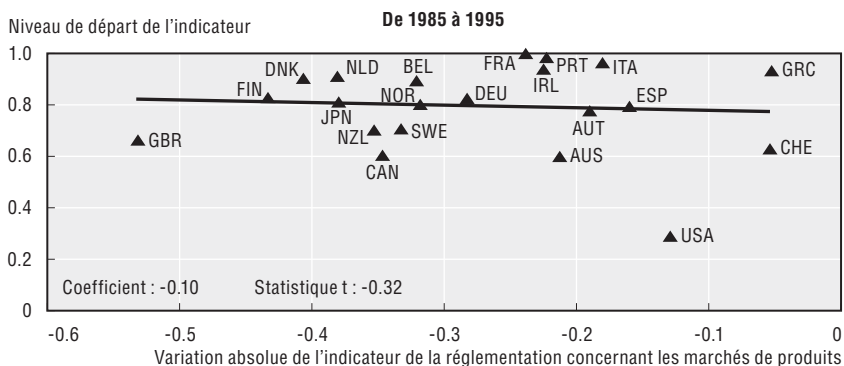
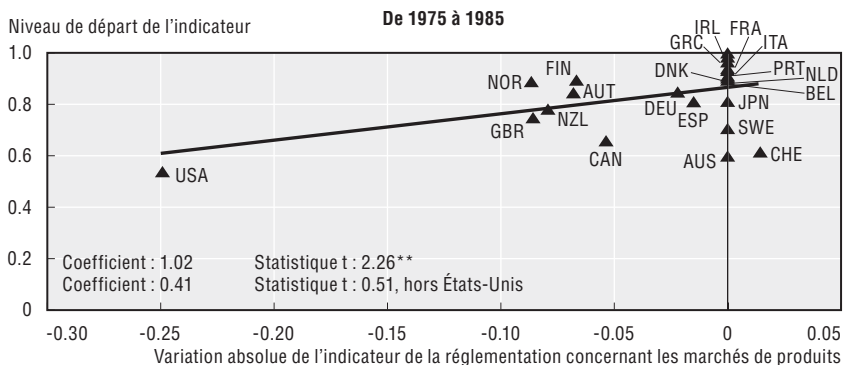
La situation de départ détermine le champ des possibilités d'amélioration des performances économiques grâce aux réformes structurelles et, lorsque ce champ est large, on peut penser que des pressions supplémentaires s'exerceront pour entreprendre les réformes et que celles-ci seront en outre davantage souhaitées⁷. En revanche, il est probable que de ce fait les bénéficiaires de la réglementation qui cherchent à en tirer une rente se montreront plus déterminés à préserver le statu quo (en formant par exemple des coalitions pour bloquer les réformes). En ce qui concerne les marchés de produits et le marché du travail, on constate qu'avant 1995 il n'y avait guère de lien systématique entre la situation de départ et les progrès accomplis dans les réformes, mais que, par la suite, un effet de rattrapage s'est produit et a fait converger les politiques entre les pays de l'OCDE, même si la convergence des politiques concernant le marché du travail tient en partie à ce que certains pays ont durci leur orientation (graphique 5, parties A et B). Dans une étude économétrique, le FMI (FMI, 2004) confirme partiellement ce qui vient d'être dit, en concluant que la situation de départ influe peu sur les réformes du marché du travail, alors qu'elle influe sensiblement sur les réformes des marchés de produits.

Situation macroéconomique

Une crise économique peut favoriser la réforme parce qu'une mauvaise situation économique fait apparaître plus clairement que les politiques menées jusqu'alors ne sont plus tenables. Ainsi, les crises ont souvent été associées à de profonds changements, surtout lorsque la situation budgétaire n'était pas viable (OCDE, 1988). En effet, une crise introduit l'urgence dans la prise de décision, affaiblit l'opposition aux réformes et alourdit le coût lié aux dispositifs institutionnels en

Graphique 5. **Situation de départ et réforme structurelle des marchés de produits et du marché du travail**

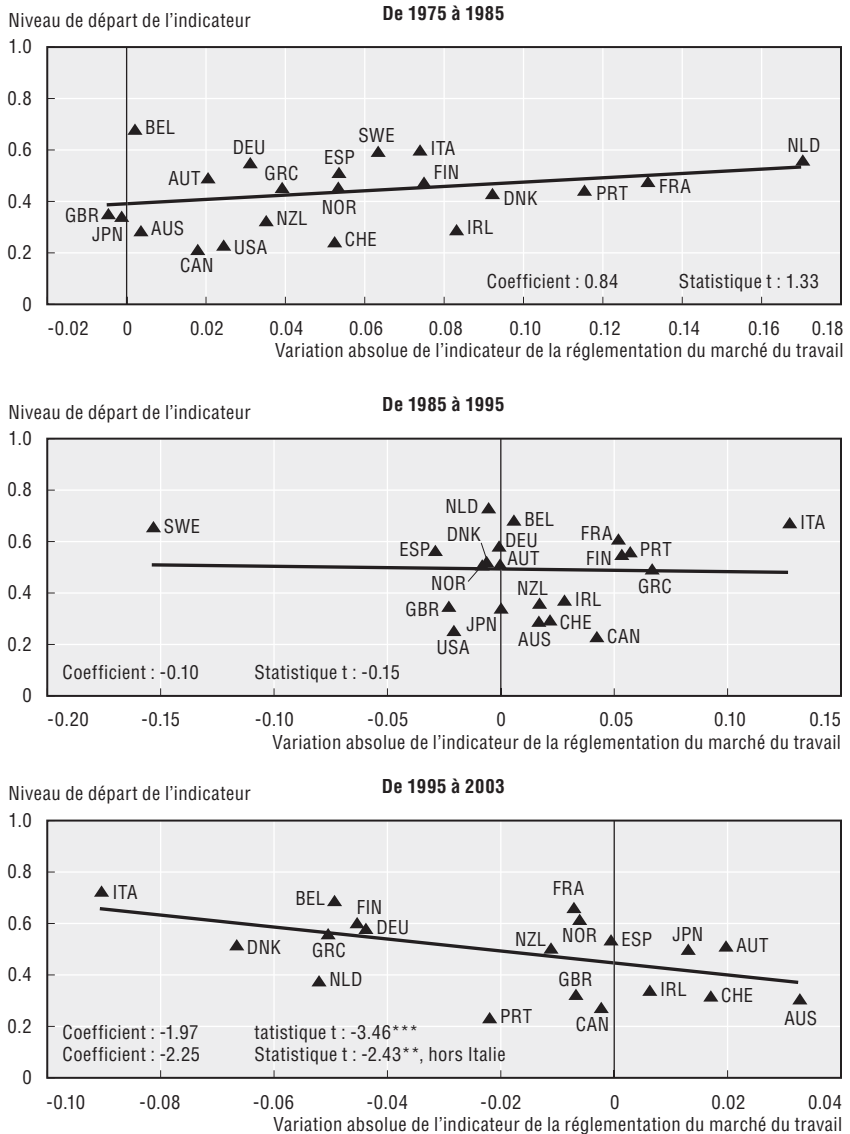
Partie A. Indicateur de la réglementation concernant les marchés de produits¹



1. L'indicateur de la réglementation concernant les marchés de produits couvre les 7 secteurs non manufacturiers suivants : transports ferroviaires, transports routiers, transports aériens, gaz, électricité, télécommunications et services postaux. Les indicateurs sont normalisés, dans une fourchette de 0 à 1, exprimés en pourcentage du score maximum relevé dans les pays de l'OCDE, sachant que 1 représente les marchés de produits comparativement les plus réglementés.

Graphique 5. Situation de départ et réforme structurelle des marchés de produits et du marché du travail (suite)

Partie B. Indicateur des interventions sur le marché du travail¹



1. L'indicateur de l'intervention sur le marché du travail est calculé en tant que moyenne simple des 4 indicateurs du marché du travail suivants : protection de l'emploi, indemnisation du chômage, taux implicite d'imposition des travailleurs âgés en cas de poursuite de l'activité et coin fiscal sur le travail. Tous ces indicateurs sont normalisés, dans une fourchette de 0 à 1, exprimés en pourcentage du score maximum relevé dans les pays de l'OCDE et sur la durée, sachant que 1 représente les marchés du travail comparativement les plus restrictifs.

place avant les réformes (Drazen, 2000 ; Drazen et Easterly, 2001)⁸. En revanche, l'opposition politique, par exemple à une réforme du marché du travail en période de ralentissement économique, peut être relativement forte étant donné que le risque aggravé de chômage crée un plus large consensus en faveur d'un régime plus généreux d'aide au revenu et renforce l'attachement des travailleurs à la protection de l'emploi (Bean, 1998). Les réformes en temps de crise peuvent alors être considérées comme imposant des coûts d'ajustement aux travailleurs qui souffrent déjà d'une situation économique défavorable. De plus, on peut aussi faire valoir que l'opposition aux réformes sera probablement moindre en période d'expansion économique, car le coût des réformes sera relativement faible (les risques de chômage diminuant et les possibilités d'emploi augmentant) et les effets redistributifs sont moins visibles lorsque les revenus s'accroissent globalement (Pitlik et Wirth, 2003)⁹. Malgré les arguments contraires, les études empiriques peu nombreuses qui ont analysé le lien entre crise et réformes axées sur le marché confirment qu'une mauvaise performance économique, voire une crise économique pure et simple, a tendance à induire des réformes structurelles (FMI, 2004 ; Duval et Elmeskov, 2005 ; Pitlik et Wirth, 2003)¹⁰.

Politiques macroéconomiques

La politique budgétaire peut influencer sur la mise en œuvre de la réforme structurelle, puisqu'il faudra financer les mesures accordant une compensation à ceux qui perdent aux réformes ou les mesures visant à remédier à tout impact temporaire modifiant la demande globale par rapport à l'offre (voir ci-après). Dès lors, une mauvaise situation budgétaire pourra entraver la mise en œuvre de réformes structurelles. En revanche, les tensions budgétaires peuvent rendre plus urgentes certaines réformes du marché du travail dans le but de restaurer la viabilité des finances publiques (Saint-Paul, 2002). À l'inverse, si la situation budgétaire de départ est saine, les réformes dont on attend une hausse du taux structurel d'emploi dans l'économie peuvent ouvrir des possibilités de mesures budgétaires de compensation ou d'accompagnement en améliorant le solde budgétaire corrigé des fluctuations conjoncturelles. Par contre, le processus d'assainissement des finances publiques peut en lui-même épuiser le capital politique disponible pour entreprendre d'autres réformes (Duval et Elmeskov, 2005).

La politique monétaire peut contribuer à la réforme structurelle. Plusieurs pays qui ont conduit avec succès des réformes structurelles de grande envergure, notamment la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Suède, ont également doté leur politique monétaire d'un ancrage intérieur, par exemple en faisant en sorte que leur banque centrale indépendante poursuive des objectifs de stabilité des prix, de façon à obtenir une réaction endogène à d'éventuels effets déflationnistes des réformes structurelles (Saint-Paul, 2002).

Un ancrage externe, par exemple le ciblage d'un taux de change fixe, peut également être propice à la réforme structurelle. En effet, on peut considérer que la réforme structurelle réduit les écarts de taux d'intérêt par rapport à la monnaie de référence et qu'elle est nécessaire pour renforcer la capacité de résistance de l'économie en cas de choc extérieur auquel la politique monétaire ne peut remédier – c'est souvent ce qu'on présente comme l'argument TINA, acronyme de « There Is No Alternative » (il n'y a pas d'alternative). Cela étant, le ciblage du taux de change limite la marge de manœuvre pour faire face, par un assouplissement de la politique monétaire, au coût d'ajustement découlant des réformes, de sorte que les réformes sont politiquement plus difficiles. En réalité, les études empiriques ne fournissent guère d'éléments allant dans le sens de l'hypothèse TINA (Nicoletti *et al.*, 2001 ; Duval et Elmeskov, 2005).

La mise en place d'une monnaie commune (comme l'euro) est un cas spécial d'ancrage externe. L'argument TINA vaut encore moins puisque la disparition du risque de dévaluation élimine grandement les écarts de taux d'intérêt. De plus, une réforme structurelle unilatérale ayant des effets déflationnistes fait monter le taux d'intérêt réel du pays réformateur, ce qui alourdit les coûts de transition vers les nouveaux équilibres sur le marché du travail et sur les marchés de produits (Saint-Paul et Bentolila, 2000)^{11, 12}. En revanche, une monnaie commune implique également un moindre coût lorsqu'il s'agit de remédier uniquement par des mesures budgétaires aux problèmes à court terme qui se posent sur le marché du travail. En réalité, les études empiriques montrent généralement que l'introduction de l'euro a sans doute probablement ralenti le processus de réforme (Belke *et al.*, 2005).

Institutions politiques

Les caractéristiques institutionnelles de la prise de décision politique peuvent être importantes sur le plan de la capacité de mise en œuvre des réformes structurelles¹³. Les régimes politiques présidentiels et le scrutin majoritaire semblent souvent rassembler de vastes électorsats homogènes par rapport aux systèmes parlementaires et au scrutin proportionnel (Persson, 2003). Ils devraient donc être mieux à même de vaincre la résistance à la réforme structurelle lorsqu'elle est le fait de groupes d'intérêt relativement restreints.

L'orientation politique du gouvernement est considérée comme déterminant sa position à l'égard de l'arbitrage entre équité et efficience ; par exemple, les gouvernements de centre-gauche donnent l'image d'un plus grand souci d'équité. Cela pourrait jouer un rôle pour les réformes du marché du travail, alors que l'orientation politique exerce probablement moins d'influence sur les réformes des marchés de produits, car les groupes d'intérêt concernés ont alors tendance à

se répartir dans l'électorat d'un grand nombre de partis (Castanheira *et al.*, 2006). Le poids politique de l'arbitrage entre équité et efficience pourrait être également fonction du niveau initial d'inégalité des revenus (encadré 2).

Encadré 2. Inégalité des revenus et politiques structurelles

En principe, le degré d'inégalité des revenus dans une économie peut aussi bien favoriser qu'entraver la réforme. Par exemple, on peut faire valoir que dans les pays où l'inégalité des revenus est très marquée, il devrait y avoir plus de partisans des politiques redistributives en faveur des ménages à bas revenu que dans les sociétés plus égalitaires, puisque l'électeur médian sera un individu se situant dans les revenus bas à moyens, et donc appelé à bénéficier des politiques de ce type (Meltzer et Richard, 1981 ; Austen-Smith, 2000 ; Krusell et Rios Rull, 1999 ; Lindert, 1996 ; Perotti, 1996). Par conséquent, selon la façon dont est perçue l'influence d'une réforme sur la distribution des revenus, elle pourra mobiliser plus ou moins selon que la société est plus ou moins égalitaire.

L'inégalité des revenus peut être un déterminant essentiel des politiques concernant le marché du travail (Wright, 1986 ; Saint-Paul, 1996 et 2000). Par exemple, les individus qui ont une aversion au risque dans une société où les revenus sont inégaux préféreront probablement être assurés contre les risques liés au marché du travail par un système redistributif d'indemnisation du chômage plutôt que par une stricte protection de l'emploi. Dans le même ordre d'idées, la présence d'un éventail des salaires très étroit devrait se traduire par la conjonction d'une stricte protection de l'emploi et d'une faible indemnisation du chômage (Boeri *et al.*, 2004).

Les considérations qui se rattachent à l'inégalité des revenus joueront sans doute un moindre rôle dans la formulation politique de la réforme des marchés de produits, car celle-ci répartit généralement les effets bénéfiques probables sur l'ensemble de l'économie, mais a tendance à faire supporter l'essentiel de ses coûts à un nombre relativement restreint d'acteurs facilement identifiables (Boeri *et al.*, 2006).

Dans d'autres domaines également où il n'y a pas d'effets manifestes de redistribution des revenus, les considérations d'inégalité peuvent jouer un grand rôle du point de vue de l'économie politique. Par exemple, l'inégalité des revenus peut susciter des revendications d'augmentation des dépenses pour les retraites, car plus d'individus bénéficieront de la redistribution intragénérationnelle qui caractérise plusieurs systèmes de retraite (Tabellini, 2000 ; Galasso et Profeta, 2002). De même, il apparaît que la retraite anticipée est plus fréquente parmi les titulaires de revenus bas et moyens que parmi les travailleurs à revenu élevé, ce qui veut dire que les régimes de préretraite devraient obtenir un plus large soutien politique dans les sociétés où l'inégalité des revenus est plus marquée (Gruber et Wise, 1999 ; Blöndal et Scarpetta, 1998 ; Conde-Ruiz et Galasso, 2004).

La longévité du gouvernement peut elle aussi influencer sur le processus de réforme¹⁴. Si on approche d'élections législatives, le gouvernement s'abstiendra probablement d'entreprendre des réformes structurelles qui auront de lourdes conséquences à court terme. En revanche, les gouvernements nouvellement élus devraient être plus enclins à entreprendre des réformes qui auront d'importants effets bénéfiques durant la législature. Mais cet argument vaut surtout pour ce qui est du moment où le gouvernement lance le processus de réforme. Vu les obstacles politiques et administratifs, il y aura probablement un très grand décalage entre le lancement des réformes et leur mise en œuvre effective. Cela peut expliquer pourquoi les travaux empiriques sur ce point ne sont généralement pas concluants (Pitlik et Wirth, 2003).

Influences internationales

Les réformes intérieures peuvent subir tout un ensemble d'influences internationales résultant des facteurs suivants : les pressions concurrentielles, les pressions par les pairs et l'imitation, de même que les traités et conventions à caractère impératif. Les pressions concurrentielles dont s'accompagnent l'ouverture aux échanges et l'investissement direct étranger incitent davantage les entreprises nationales à faire en sorte que soient réformées les politiques concernant le marché du travail et les marchés de produits qui leur imposent un désavantage compétitif par rapport aux producteurs étrangers¹⁵. Par exemple, les entreprises qui utilisent beaucoup de produits en provenance de secteurs protégés ou qui pâtissent de coûts élevés de main-d'œuvre pousseront sans doute davantage à des réformes des marchés de produits et du marché du travail (Blanchard et Giavazzi, 2003 ; Pitlik et Wirth, 2003)¹⁶. En revanche, la résistance face à une plus grande ouverture du marché sera probablement plus marquée chez les salariés faiblement qualifiés, n'ayant guère de possibilité de transition d'un emploi à l'autre dans les secteurs vulnérables. Cela étant, d'autres salariés peuvent être favorables à ces réformes en raison de leurs effets bénéfiques sur les salaires réels.

Les pressions concurrentielles découlant de l'ouverture aux échanges peuvent également influencer sur les réformes via les effets d'entraînement des réformes réalisées dans un secteur sur d'autres secteurs. Par exemple, l'intégration des échanges de produits manufacturés a probablement stimulé les réformes dans les transports (notamment, le fret routier et les transports aériens) au sein de l'Union européenne et il apparaît que l'ouverture des marchés internationaux de capitaux a contribué à mobiliser à l'échelle mondiale des partisans en faveur d'une réforme dans les télécommunications, car elle a renforcé la demande de flux d'informations efficaces et à faible coût (Li *et al.*, 2001). Ces effets se feront probablement davantage sentir entre grands partenaires commerciaux, à travers des facteurs comme les pressions des pairs et l'évaluation comparative des dispositifs de politique structurelle et de leurs performances.

Les réformes des marchés de produits peuvent être également induites par les contraintes supranationales découlant d'accords internationaux, comme c'est le cas pour l'Union européenne. L'UE a joué un rôle déterminant dans le renforcement de la concurrence intérieure (surtout dans les services) ou dans la création d'institutions nationales encourageant les réformes (par exemple, les autorités de la concurrence ou les instances de réglementation sectorielles), et le Programme de marché unique s'est efforcé d'éliminer les obstacles résiduels aux échanges et à l'IDE (ce qui a souvent débouché sur la suppression ou la réduction de subventions ou de mesures protectrices). D'autres accords internationaux sont davantage axés sur les questions commerciales, notamment l'ALENA et les instruments de l'OMC. Puisque ces accords soumettent les marchés intérieurs à la concurrence internationale, leurs effets sur les réformes sont similaires à ceux évoqués au paragraphe précédent.

Facteurs démographiques

Vu l'importance des coalitions d'intérêts, on peut se demander si, du point de vue empirique, les réformes sont plus faciles dans les petits pays à population homogène que dans les grands pays à population hétérogène, les études empiriques à ce sujet étant toutefois très limitées (Alesina *et al.*, 2003).

La pyramide des âges peut aussi influencer sur l'attitude à l'égard des réformes. La population âgée peut, davantage que les catégories plus jeunes, ne pas prendre en compte les avantages futurs incertains des réformes. En revanche, les travailleurs âgés et les retraités ont intérêt à ce que soient mises en œuvre des réformes structurelles qui amélioreront la croissance, de façon à assurer la viabilité financière des systèmes de retraite et de sécurité sociale. De plus, ces réformes augmenteront leurs revenus réels et le rendement de leurs placements. Les éléments empiriques à cet égard sont très fragmentaires, Heinemann (2004) concluant par exemple que le vieillissement d'un pays réduit la probabilité de (profondes) réformes.

Influence des nouvelles technologies

Le progrès technique est depuis longtemps un facteur de bouleversement des marchés de produits en sapant les monopoles naturels en place, notamment parce qu'il réduit les économies d'échelle, les contraintes de capacité et les coûts irrécupérables. Les moindres barrières à l'entrée et la mise au point de nouveaux produits dont le progrès technique s'accompagne ont tendance à renforcer l'influence politique des nouveaux entrants potentiels et à apaiser les craintes des consommateurs quant aux résultats des réformes, ce qui aboutit à une attitude plus favorable à la réforme¹⁷. Les nouvelles technologies peuvent également modifier la façon dont les entreprises perçoivent les coûts et avantages des politiques structurelles en vigueur ; c'est ainsi que les nouvelles technologies de l'information et la communication (TIC) ont introduit plus d'incertitude dans le

paradigme technologique et ont donc accru le coût des réglementations qui nuisent à la mobilité des capitaux et de la main-d'œuvre. Les TIC offrent effectivement un exemple frappant de progrès technique déstabilisant, avec un impact particulièrement marqué sur les télécommunications. Elles ont ainsi rendu possibles, au départ, les services internationaux à faible coût de rappel automatique, qui ont bouleversé le système des taxes de répartition calculées de façon administrative pour les communications internationales, puis ont introduit ultérieurement la concurrence des téléphones mobiles¹⁸.

Séquence des réformes et interactions entre les réformes

Sous l'angle de l'économie politique, la conception optimale d'une stratégie de réforme dépend du degré auquel les différentes institutions et politiques sont complémentaires en ce sens que l'existence d'un élément renforce le soutien politique en faveur d'un autre élément (Saint-Paul, 2000). Si ces complémentarités étaient connues, on pourrait en principe obtenir le soutien nécessaire aux réformes en les combinant et en les programmant de façon adéquate. Mais, dans la pratique, la séquence des réformes et les interactions entre les réformes ont tendance à être différentes d'un pays à l'autre, au moins dans une certaine mesure – en fonction des institutions et traditions économiques et sociales et également en fonction des facteurs spécifiques d'économie politique.

La mise en œuvre des réformes du marché du travail soulevant des difficultés, les pays de l'OCDE qui ont réformé leur marché du travail ont appliqué à cet effet un ensemble de stratégies destinées à surmonter l'opposition aux réformes (OCDE, 2006). Le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande, par exemple, ont adopté une stratégie de « confrontation » visant à affaiblir le pouvoir de négociation des travailleurs en place (notamment en rendant obligatoire un vote pour le déclenchement d'une grève et en restreignant les mouvements sociaux secondaires), alors que les Pays-Bas et, au moins au départ, l'Australie, le Danemark et l'Irlande ont opté pour la méthode de l'« inclusion », en élargissant les relations du travail de façon à internaliser davantage les intérêts des travailleurs non intégrés dans le comportement des travailleurs intégrés (Elmeskov *et al.*, 1998 ; Blanchard et Philippon, 2004).

Une autre stratégie repose sur la séquence des réformes. Un certain nombre de pays ont introduit des réformes qui visent surtout les travailleurs ayant un faible lien avec le marché du travail (par exemple, les chômeurs ou les titulaires d'emplois précaires) et, au moins au départ, n'ont pratiquement pas modifié la situation des travailleurs réguliers (bénéficiant, par exemple, d'un contrat à durée indéterminée). Ces mesures ont tendance à accentuer le dualisme du marché du travail, mais elles peuvent aussi mobiliser le public en faveur d'une réforme ultérieure des politiques et institutions fondamentales du marché du travail. C'est ainsi qu'au milieu des années 80, l'Espagne a réformé son régime de protection

de l'emploi applicable aux travailleurs sous contrat à durée déterminée, de sorte que la plupart des nouvelles embauches se sont faites avec ce type de contrat (OCDE, 2006). En Espagne, la forte augmentation corrélative de la proportion de travailleurs sous contrat à durée déterminée et les problèmes d'équité en découlant ont par la suite suscité des pressions pour assouplir le régime de protection de l'emploi des travailleurs à contrat à durée indéterminée.

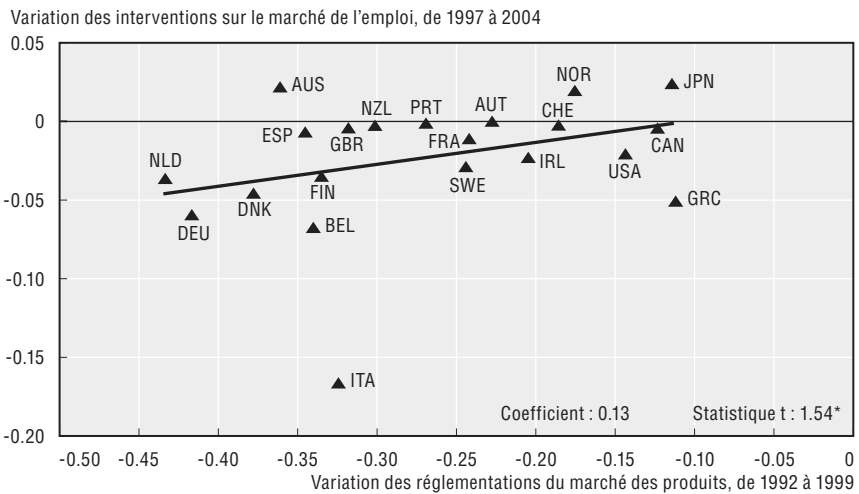
L'attitude des travailleurs en place à l'égard des réformes peut être fonction des réformes structurelles réalisées dans d'autres secteurs. Par exemple, on peut observer dans les pays de l'OCDE une relation positive entre la rigueur de la protection de l'emploi et le degré de corporatisme dans les négociations, ce qui signifie peut-être qu'en augmentant la rotation des emplois, les régimes décentralisés de négociation incitent moins à maintenir une forte protection de l'emploi. En revanche, on peut considérer qu'il y a substituabilité entre la protection de l'emploi et l'indemnisation du chômage, un régime efficace d'aide au revenu pouvant donc compenser un régime plus souple de protection de l'emploi (Buti et Sapir, 1998 ; Boeri et autres, 2003 ; Sapir, 2005).

Les marchés de produits offrent également des exemples de stratégies de séquençage des réformes ; en effet, dans une certaine mesure, les réformes sont comparativement plus faciles et rencontrent davantage de succès dans les secteurs qui produisent des biens intermédiaires destinés aux autres industries (lesquelles peuvent fortement mobiliser en faveur des réformes) que dans les secteurs produisant essentiellement des biens de consommation finale (où les réformes peuvent être entravées par les craintes des consommateurs quant à la qualité des produits et aux effets distributifs possibles) (Fernandez et Rodrik, 1991 ; Castanheira *et al.*, 2006). Cela justifie une séquence de réformes des marchés de produits (celle observée dans la pratique) visant tout d'abord les producteurs de biens intermédiaires (par exemple, le transport de marchandises) avant de passer aux réformes qui ont un impact sur les produits de consommation finale (par exemple, le transport de voyageurs).

Il peut y avoir également des effets d'interaction et de séquençage d'un marché à l'autre. Par exemple, la réglementation des marchés de produits et celle du marché du travail sont étroitement liées (Nicoletti *et al.*, 1999 ; Conway *et al.*, 2005), certains éléments montrant que la libéralisation des marchés de produits a souvent précédé des réformes ultérieures du marché du travail (Brandt *et al.*, 2005) (graphique 6). Un certain nombre de facteurs peuvent sous-tendre ces phénomènes (Nicoletti et Scarpetta, 2005). Les réformes des marchés de produits qui ont pour but d'intensifier la concurrence réduisent le pouvoir de marché, stimulent les nouvelles entrées et font baisser les prix à la consommation. L'activité et la demande de main-d'œuvre augmentent alors, ce qui peut affaiblir l'opposition aux réformes, puisque les possibilités d'emploi et les salaires réels moyens s'améliorent (Ebell et Haefke, 2003 ; Blanchard et Giavazzi, 2003 ; Spector, 2003)¹⁹.

Graphique 6. Libéralisation des marchés de produits (1992-99) et réformes du marché du travail (1997-2004)

Variation absolue



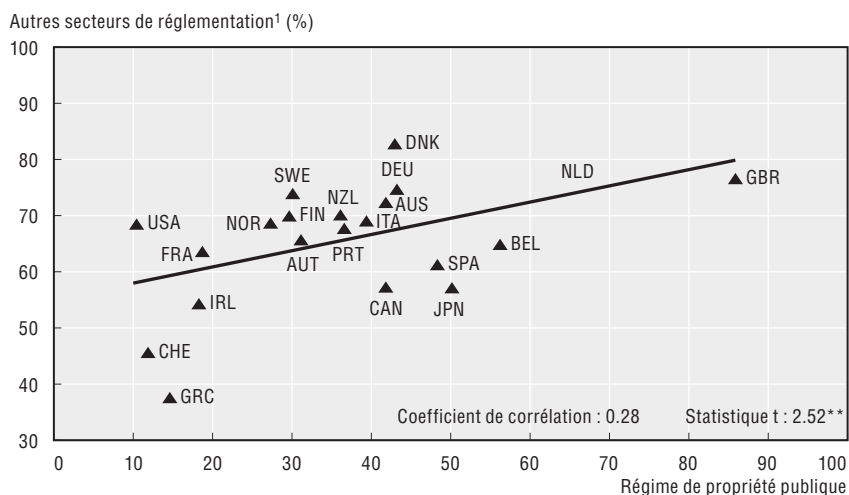
Note : Les indicateurs des restrictions imposées au marché du travail et au marché de produits sont normalisés dans une fourchette de 0 à 1.

Plus précisément, les réformes des marchés de produits peuvent créer des conditions plus propices à un assouplissement de la législation protectrice de l'emploi, car ces réformes augmentent les possibilités globales d'emploi, ce qui incite moins les travailleurs en place à protéger leurs emplois via des règles strictes de protection de l'emploi (Koeniger et Vindigni, 2003). De plus, les réformes des marchés de produits augmentent également les gains marginaux d'emploi qu'on peut attendre d'un assouplissement de la législation protectrice de l'emploi (Kugler et Pica, 2004). Par ailleurs, le laminage des rentes peut progressivement affaiblir le soutien dont bénéficient les institutions du marché du travail conçues pour s'approprier ces rentes (Blanchard et Giavazzi, 2003).

Un ensemble d'éléments montrent qu'un régime de propriété publique a tendance à entraver l'action réformatrice dans d'autres secteurs (graphique 7), notamment parce qu'il y a conflit entre le rôle de l'État régulateur et ses fonctions de participant au marché²⁰. Mais les privatisations se heurtent souvent à l'opposition des salariés et des dirigeants des entreprises concernées ; d'où la nécessité de réformes bien séquencées et de mesures compensatoires (encadré 3).

Graphique 7. **Privatisation et libéralisation, 1975-2003**

Variation en % des indicateurs concernant le régime de propriété publique et d'autres secteurs de réglementation



1. Hormis le régime de propriété publique, les autres secteurs de réglementation sont notamment les barrières à l'entrée, le contrôle des prix et l'intégration verticale.

Stratégies de compensation

L'un des principaux objectifs des réformes est d'améliorer l'efficacité économique globale. Il n'empêche que les réformes peuvent porter atteinte à certains droits et également réduire ou éliminer certaines rentes. Par conséquent, les gouvernements pourront choisir de vaincre l'opposition à la réforme en indemnisant des pertes qui sont temporaires ou nettement circonscrites. Mais, dans la pratique, il est difficile d'utiliser des transferts compensatoires, parce que les groupes appelés à en bénéficier sont eux-mêmes souvent difficilement identifiables, surtout si le marché du travail est concerné. Pour les marchés de produits, les groupes cibles peuvent être plus facilement identifiables, notamment en cas de privatisation (encadré 3).

Les stratégies de compensation peuvent également s'appuyer sur la combinaison de plusieurs types de mesures. On peut, par exemple, associer un renforcement des obligations de recherche d'emploi à l'élargissement du filet de sécurité dont bénéficient les chômeurs²¹. Une autre possibilité est d'assouplir la législation protectrice de l'emploi tout en améliorant l'aide au revenu pour la transition d'un emploi à l'autre, les travailleurs étant alors indemnisés d'un risque aggravé de chômage (même pour une période plus brève) par le biais d'une

Encadré 3. L'impact de l'organisation des entreprises à capitaux publics sur le processus de libéralisation

Le rythme et l'ampleur de la libéralisation des marchés dans les secteurs dominés par des entreprises à capitaux publics ont subi l'influence des différences observées d'un pays à l'autre dans les domaines suivants : modalités des relations du travail, structure actionnariale, statut juridique et cotation en bourse. Dans un certain nombre de cas, il a été difficile d'obtenir le soutien des salariés et des dirigeants de l'entreprise à une privatisation. Les dirigeants passent généralement dans le camp des réformateurs une fois que l'entreprise a été constituée en société et que le marché a été libéralisé, parce qu'il faut alors préserver la position sur le marché (par exemple, via une fusion). En revanche, les salariés bénéficiant parfois de conditions de travail relativement favorables, il faut des mesures compensatrices pour vaincre leur résistance. Par exemple, Castanheira *et al.* (2006) font observer que l'Italie et la France ont tout d'abord commencé par les monopoles à capitaux publics des secteurs de l'énergie et des télécommunications. Mais, dès le départ, les relations du travail qui prévalaient en Italie pour les sociétés à capitaux publics étaient généralement similaires à celles du secteur privé, alors qu'en France, elles reposaient le plus souvent sur des contrats plus favorables de droit public et comportaient des régimes spéciaux de retraite. Le séquençage des réformes en Italie a permis une libéralisation qui s'est faite relativement sans heurts, en commençant par transformer les entités en société, puis en appliquant des mesures de libéralisation et de privatisation sans que les salariés opposent une vive résistance et en ne leur offrant qu'assez peu de compensations. En revanche, les tentatives de réforme en France ont rencontré une très vive résistance ; d'où un processus hésitant de réforme et la mise en place de mesures compensatrices complexes, lesquelles ont consisté la plupart du temps à entériner les droits acquis des salariés en place, y compris en débarrassant les sociétés privatisées des régimes de retraite de ces salariés, avec pleine garantie de l'État (Høj et Wise, 2006). Des solutions similaires dans le domaine des retraites ont été adoptées pour les salariés en place de Deutsche Telekom en Allemagne, mais avant la libéralisation, afin d'éviter une vive opposition. Dans le même ordre d'idées, les mineurs du Royaume-Uni ont bénéficié de mesures particulières de licenciement qui comportaient des indemnités de mobilité et de plus larges possibilités de préretraite lorsque les charbonnages à capitaux publics ont fermé des puits dans les années 80.

moindre baisse de revenu si le risque se concrétise. Par exemple, plusieurs pays de l'OCDE, en particulier le Danemark, ont préservé la générosité de leur régime d'indemnisation du chômage (tout en réduisant la durée de l'indemnisation), mais ont développé les mesures d'activation et durci les critères d'admissibilité.

LES FACTEURS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE INTERVENANT DANS LES RÉFORMES STRUCTURELLES INTERNES : TESTS ÉCONOMÉTRIQUES

En l'absence de modèle « structurel » des réformes dans le domaine de l'économie politique, on a procédé à l'estimation de spécifications réduites pour déterminer l'influence de plusieurs facteurs d'économie politique décrits dans les sections précédentes sur les indicateurs de l'OCDE relatifs aux politiques structurelles²². On a effectué trois séries de régressions correspondant à différents niveaux d'agrégation des variables dépendantes :

- La première série de régressions examine les déterminants, du point de vue de l'économie politique, des variations des indicateurs synthétiques de la politique structurelle d'ensemble (ce qui couvre aussi bien le marché du travail que les marchés de produits). Dans toutes les agrégations, on a utilisé une pondération égale pour les indicateurs des politiques. Une autre agrégation pour l'indicateur général des politiques structurelles, accordant une pondération de deux tiers à l'aspect du marché du travail et une pondération d'un tiers à l'aspect des marchés de produits, a été calculée, mais elle a donné des résultats qualitativement identiques.
- La deuxième série vise les indicateurs synthétiques qui portent respectivement sur la politique globale concernant le marché du travail et la politique globale concernant les marchés de produits.
- La troisième série porte sur les déterminants des variations des différents indicateurs du marché du travail couvrant un domaine spécifique (législation protectrice de l'emploi, coin fiscal sur les revenus du travail, générosité de l'indemnisation du chômage et taxation implicite de la poursuite de l'activité à un âge avancé) et elle examine aussi les variations des différents indicateurs des marchés de produits qui ont trait à la politique réglementaire au niveau sectoriel (pour les sept secteurs non manufacturiers pour lesquels des séries chronologiques d'indicateurs sont disponibles).

L'ensemble de données (annuelles) concernant les indicateurs de politiques des marchés du travail et des produits couvre 21 pays de l'OCDE sur la période 1975-2003 (1985-2003 pour le marché du travail). Les régressions utilisent généralement un ensemble commun de variables indépendantes qui permettent de détecter les influences potentielles de l'économie politique sur la réforme structurelle. Cependant, à mesure que les régressions vont des politiques générales vers les niveaux politiques (ou sectoriels) spécifiques, cet ensemble s'élargit pour inclure les interactions entre les politiques (par exemple, entre différentes politiques du marché du travail ou entre les politiques des marchés du travail et de produits).

En agrégeant les indicateurs concernant des domaines de la politique ou des secteurs particuliers (qui tendent à suivre des trajectoires temporelles différentes),

les deux premières séries de régressions assurent la présence d'une variation temporelle suffisante dans la variable dépendante. On notera néanmoins que la contrepartie est un biais potentiel d'agrégation pour les coefficients estimés. Les estimations au niveau des différents secteurs ou des différents domaines de la politique sont moins susceptibles de donner lieu à des biais d'agrégation, mais les résultats peuvent être sensibles à l'ampleur de la variation temporelle de la politique.

Stratégies et problèmes économétriques

L'analyse économétrique utilise comme variables dépendantes la variation annuelle des indicateurs des politiques précédemment mentionnés. En général, pour des domaines spécifiques du marché de l'emploi (et certains secteurs), ces indicateurs présentent une variabilité relativement faible de leur dimension temporelle, autrement dit une certaine prudence est conseillée dans l'interprétation des résultats concernant ces politiques (tableau 1).

Les variables indépendantes utilisées dans l'analyse empirique ont été réparties en sept groupes, comprenant : les conditions macroéconomiques ; les politiques macroéconomiques ; les facteurs politiques ; les influences internationales ; la démographie ; les interactions avec les politiques dans d'autres domaines ; et les relations entre les partenaires sociaux. On trouvera au tableau 2 une explication détaillée des variables incluses dans les régressions et l'interprétation de leurs estimations des coefficients. Certaines variables supplémentaires ont été prises en compte dans l'analyse économétrique initiale, mais elles ont été ensuite abandonnées car elles n'étaient jamais statistiquement significatives. Ces variables indépendantes supplémentaires couvraient un léger effet propre au pays et des caractéristiques des systèmes politiques (comme l'ampleur de la majorité parlementaire, les systèmes électoraux et le fractionnement de l'administration publique). De plus, un certain nombre de termes destinés à déceler les interactions entre les conditions macroéconomiques initiales (par exemple, l'interaction du niveau décalé de la variable dépendante avec une variable de substitution pour une grande crise, le chômage de longue durée ou la participation à l'UE) a été essayé, mais sans succès.

Un problème préliminaire dans l'analyse empirique de l'économie politique de la réforme structurelle est de savoir comment identifier de telles réformes. Habituellement, les réformes radicales se caractérisent par des changements importants et soudains des indicateurs, tandis qu'une réforme plus progressive se traduit par des variations modérées mais continues des indicateurs. Des travaux antérieurs de Duval et Elmeskov (2005) se sont intéressés tout particulièrement aux réformes globales radicales en élaborant un indice de réforme binaire et en recherchant les facteurs économiques et politiques susceptibles de déclencher ces périodes de grande réforme à l'aide de modèles (méthode des probits) non

Tableau I. Statistiques descriptives des principales variables

	Moyenne	Écart type			Min.	Max.	Nombre d'observations
		Général	Dans l'ensemble des pays	Au fil du temps			
Indicateurs agrégés							
Indicateur structurel général agrégé	0.52	0.17	0.14	0.09	0.15	0.79	342
Indicateur agrégé du marché du travail	0.49	0.15	0.15	0.03	0.21	0.81	342
Indicateur agrégé des marchés de produits (y compris les participations publiques)	4.25	1.25	0.79	0.98	1.11	6.00	588
Indicateur agrégé des marchés de produits (hors participations publiques)	4.32	1.33	0.66	1.16	1.14	6.00	588
Indicateur agrégé de la présence capitalistique de l'État	4.17	1.34	1.15	0.73	0.74	6.00	588
Indicateur de la politique structurelle chez les principaux partenaires commerciaux	0.45	0.16	0.13	0.09	0.15	0.74	342
Obstacles tarifaires internationaux	0.16	0.18	0.13	0.13	0.00	1.00	554
Indicateur de la politique des marchés de capitaux	0.36	0.35	0.19	0.30	0.00	1.00	528
Indicateurs du marché du travail							
Législation protectrice de l'emploi générale	2.16	1.10	1.09	0.27	0.21	4.19	373
LPE concernant les travailleurs sous contrat à durée déterminée	2.21	1.54	1.49	0.50	0.25	5.38	373
LPE concernant les travailleurs sous contrat à durée indéterminée	2.11	0.97	0.97	0.17	0.17	5.00	373
Prestations de remplacement pour les travailleurs à faible revenu	0.51	0.20	0.20	0.07	0.00	0.92	378
Générosité pour les chômeurs de longue durée	0.37	0.36	0.36	0.09	0.00	1.04	377
Coin fiscal	0.34	0.09	0.09	0.02	0.17	0.49	378
Taux d'imposition implicite en cas de poursuite du travail (55-59 ans)	0.29	0.26	0.25	0.08	-0.16	0.78	360
Taux d'imposition implicite en cas de poursuite du travail (60-64 ans)	0.41	0.32	0.31	0.10	-0.16	1.05	360
Taux de chômage de longue durée	35.24	18.12	17.09	6.25	1.52	76.17	351
Indicateurs des marchés de produits (hors participations publiques)							
Transports aériens	4.17	2.27	0.70	2.16	0.00	6.00	588
Transports routiers	3.16	2.42	1.72	1.75	0.00	6.00	588
Services postaux	3.36	1.60	1.22	1.07	0.00	6.00	588
Gaz	4.35	1.41	1.38	0.44	0.47	6.00	588
Télécommunication	4.69	1.87	0.85	1.68	0.24	6.00	588
Électricité	4.92	1.76	0.78	1.59	0.00	6.00	588
Transports ferroviaires	5.35	1.14	0.65	0.94	0.70	6.00	588

Tableau 1. **Statistiques descriptives des principales variables** (suite)

	Moyenne	Écart type			Min.	Max.	Nombre d'observations
		Général	Dans l'ensemble des pays	Au fil du temps			
Participations publiques (compagnies aériennes)	3.78	2.36	1.85	1.52	0.00	6.00	588
Participations publiques (services postaux)	4.73	0.63	0.51	0.39	3.00	6.00	588
Participations publiques (gaz)	2.77	2.37	2.28	0.81	0.00	6.00	588
Participations publiques (télécommunications)	4.28	2.35	1.84	1.52	0.00	6.00	588
Participations publiques (électricité)	4.03	1.83	1.64	0.90	0.00	6.00	588
Participations publiques (transports ferroviaires)	5.43	1.34	1.00	0.92	0.00	6.00	588
Autres variables							
Taux de chômage	6.65	3.58	2.68	2.45	0.18	18.44	588
Grande crise économique	0.07	0.26	0.07	0.25	0.00	1.00	638
Forte augmentation du taux de chômage	0.06	0.24	0.05	0.23	0.00	1.00	567
Capacité de financement des administrations publiques	-3.01	3.53	2.52	2.56	-15.96	8.03	522
Variation de l'excédent primaire corrigé des fluctuations conjoncturelles	0.12	1.44	0.14	1.43	-6.73	5.23	497
Taux de dépendance des personnes âgées	13.60	2.23	1.82	1.34	7.92	18.62	588
Indicateur du corporatisme	2.08	0.78	0.73	0.34	1.00	3.00	582
Syndicalisation	41.57	19.77	19.03	6.78	7.38	83.86	574
Grèves	166.56	272.51	154.37	226.96	0.00	1743.00	420

linéaires de choix qualitatif²³. Dans la présente étude, l'analyse économétrique cherche au contraire à examiner toutes les réformes, mesurées à l'aune d'une quelconque variation des indicateurs des politiques sur les marchés du travail et des produits. Elle se fonde donc sur une spécification linéaire, qui permet aussi de tester la convergence des politiques, en introduisant le décalage de l'indicateur de l'action des pouvoirs publics dans les variables indépendantes des équations de régression.

Modèle à évaluer

Le modèle économétrique linéaire établit une relation entre la variation annuelle d'un indicateur de politique (Y) et ses valeurs retardées, d'une part, et un ensemble de variables indépendantes sous forme logarithmique (X), d'autre part, conformément à l'équation suivante :

Tableau 2. Variables utilisées dans les régressions et interprétation des estimations des coefficients

Variabiles	Brève description	Interprétation
A. Variables dépendantes		
<i>Indicateur général de politique structurelle</i>	Moyenne simple des indicateurs du marché du travail et des marchés de produits	Une réduction de la valeur de la variable signifie une déréglementation
<i>Indicateur des politiques sur les marchés de produits</i>	Moyenne des indicateurs mesurant les barrières à l'entrée, la structure du marché, l'intégration verticale et le contrôle des prix dans les secteurs suivants : gaz, électricité, services postaux, télécommunications, transports aériens de voyageurs, transports ferroviaires et transports routiers de marchandises	Idem
<i>Indicateur des politiques sur le marché du travail</i>	Moyenne des indicateurs mesurant la rigueur de la LPE, les coins fiscaux, les taux d'imposition implicite concernant la poursuite de l'activité des personnes âgées de 55 à 59 et de 60 à 64 ans et la générosité du régime d'indemnisation du chômage	Idem
B. Variables indépendantes		
Conditions structurelles initiales		
<i>Variable dépendante décalée</i>		Un coefficient négatif et significatif signale un processus de convergence vers un niveau spécifique à un pays, déterminé par la situation économique et politique de ce pays
<i>... avec interaction sur d'autres variables indépendantes</i>	Produit de la variable dépendante décalée et de la variable indépendante	Un coefficient négatif et significatif indique que la convergence est renforcée par la variable indépendante, impliquant un processus de convergence plus rapide dans les pays où la valeur de la variable dépendante est élevée
<i>Présence capitalistique de l'État</i>	Moyenne des participations publiques dans les sept secteurs non manufacturiers couverts par l'indicateur des politiques concernant les marchés de produits	Un coefficient positif et significatif indique que le régime de propriété publique entrave la réforme structurelle
Variabiles macroéconomiques		
<i>Taux de chômage</i>	Part des chômeurs par rapport à la population active, définitions de la comptabilité nationale	Un coefficient négatif et significatif signale que la hausse du chômage induit des réformes

Tableau 2. Variables utilisées dans les régressions et interprétation des estimations des coefficients (suite)

Variables	Breve description	Interprétation
<i>Chômage de long terme</i>	Part des chômeurs sans activité depuis plus d'un an	Un coefficient négatif et significatif signale qu'une plus forte incidence du chômage de longue durée induit des réformes
<i>Forte augmentation du chômage</i>	Variable indiquant une augmentation du taux de chômage plus de deux fois supérieure à son écart-type dans l'échantillon global	Un coefficient négatif et significatif indique qu'une aggravation inhabituelle du chômage conduit à des réformes
<i>... avec interaction sur une variable dépendante décalée</i>		Un coefficient négatif et significatif indique qu'une aggravation inhabituelle du chômage conduit à une convergence plus rapide des réformes dans les pays où la valeur de la variable dépendante est élevée
<i>Grande crise économique (-1,-2,-3)</i>	Variables indiquant un écart de production supérieur à -4 % (pour trois périodes décalées)	La somme négative et significative des coefficients pour les trois périodes décalées indique qu'un écart de production inhabituellement important a pour effet sur le long terme la mise en œuvre des réformes
Politiques macroéconomiques		
<i>Capacité de financement des administrations publiques</i>	Besoins d'emprunt annuels des administrations publiques	Un coefficient négatif et significatif signale qu'une hausse de la capacité de financement des administrations publiques conduit à des réformes structurelles
<i>Variation de l'excédent primaire corrigé des fluctuations conjoncturelles</i>	Mesure les variations du déficit budgétaire structurel des administrations publiques (hors charges d'intérêts).	Un coefficient positif et significatif signale qu'une accélération de l'assainissement budgétaire dans le passé ralentit la mise en œuvre des réformes structurelles
<i>Politique de change fixe</i>	Variable indiquant la conduite d'une politique de taux de change fixe	Un coefficient négatif et significatif signale que l'application de cette politique conduit à des réformes structurelles
Institutions politiques		
<i>Idéologie, gouvernement de centre-gauche</i>	Variable indiquant une orientation politique de centre-gauche	Un coefficient positif et significatif signale un infléchissement de l'action réformatrice
<i>Gouvernement ayant une certaine longévité</i>	Variable indiquant une longévité du gouvernement de plus de deux ans	Un coefficient négatif et significatif suggère que les gouvernements ayant une certaine longévité mettent en œuvre des réformes

Tableau 2. Variables utilisées dans les régressions et interprétation des estimations des coefficients (suite)

Variabes	Brève description	Interprétation
Influences internationales		
<i>Indicateur de politique structurelle chez les principaux partenaires commerciaux</i>	Indicateur de politique structurelle (la variable dépendante) chez les trois principaux partenaires commerciaux, pondéré de la part relative de leurs échanges avec le pays d'origine	Un coefficient positif et significatif signale que les réformes structurelles intérieures sont influencées par les politiques menées dans des secteurs similaires par les partenaires commerciaux
<i>Participation à l'UE</i>	Variable indicatrice de la participation à l'UE	Un coefficient négatif et significatif signale un renforcement de l'action réformatrice intérieure
<i>Programme de marché unique de l'UE</i>	Variable indicatrice du produit de la variable indicatrice pour le marché unique de l'UE et de la variable dépendante décalée	Un coefficient négatif et significatif signale que le Programme de marché unique de l'UE a accentué la convergence des réformes
Démographie		
<i>Taux de dépendance des personnes âgées</i>	Part des personnes âgées de plus de 65 ans dans la population totale	Un coefficient négatif et significatif indique qu'une hausse du taux de dépendance des personnes âgées conduit à un renforcement de l'action réformatrice
Interaction avec les réglementations dans d'autres domaines de l'action publique		
<i>Indicateur des politiques sur les marchés financiers</i>	Indice composite englobant l'encadrement du crédit, l'encadrement des taux d'intérêt et les restrictions imposées aux transactions internationales	Un coefficient positif et significatif suggère que les réformes des marchés de capitaux entraînent des réformes du marché du travail et des marchés de produits
<i>Obstacles tarifaire internationaux</i>	Ratio des droits de douanes et des droits à l'importation par rapport à la valeur des importations	Un coefficient positif et significatif suggère que la libéralisation des échanges est propice aux réformes intérieures
<i>Indicateur des marchés de produits</i>	voir plus haut	Un coefficient positif et significatif indique que la libéralisation des marchés de produits induit des réformes du marché du travail
Interactions avec d'autres institutions du marché du travail		
<i>LPE concernant les travailleurs sous contrat à durée déterminée</i>	Variable mesurant la rigueur de la LPE pour les travailleurs sous contrat à durée déterminée	Un coefficient positif et significatif indique qu'une réforme concernant la variable indépendante induit des réformes concernant la variable dépendante
<i>LPE concernant les travailleurs sous contrat à durée indéterminée</i>	Variable mesurant la rigueur de la LPE pour les travailleurs sous contrat à durée indéterminée	Un coefficient positif et significatif indique qu'une réforme concernant la variable indépendante induit des réformes concernant la variable dépendante

Tableau 2. Variables utilisées dans les régressions et interprétation des estimations des coefficients (suite)

Variables	Breve description	Interprétation
<i>Prestations de remplacement de l'indemnisation du chômage pour les travailleurs à faible revenu</i>	Taux de remplacement de l'indemnisation de la première année de chômage pour les travailleurs dont le salaire est égal à 66 % du revenu de l'ouvrier moyen (OM)	Un coefficient positif et significatif indique qu'une réforme concernant la variable indépendante induit des réformes concernant la variable dépendante
<i>Générosité de l'indemnisation du chômage de longue durée</i>	Taux de remplacement après 4/5 ans de chômage par rapport au taux de remplacement de la première année de chômage	Un coefficient positif et significatif indique qu'une réforme concernant la variable indépendante induit des réformes concernant la variable dépendante
<i>Coin fiscal sur les revenus du travail</i>	Part de l'impôt sur le revenu des personnes et de l'ensemble des cotisations de sécurité sociale (nettes des prestations sociales) par rapport aux coûts total du travail pour deux catégories de ménages (célibataires sans enfants et couples avec un conjoint et deux enfants à charge disposant d'un salaire égal à 100 % du salaire de l'OM).	Un coefficient positif et significatif indique qu'une réforme concernant la variable indépendante induit des réformes concernant la variable dépendante
<i>Taux d'imposition implicite de la poursuite de l'activité pour les personnes âgées de 55-59 ans et 60-64 ans</i>	Moyenne pondérée du taux d'imposition implicite sur la poursuite de l'activité des personnes âgées de 55 à 59 ans par rapport au régime de préretraite et pour les personnes âgées de 60 à 64 ans par rapport au régime de préretraite et de retraite	Un coefficient positif et significatif indique qu'une réforme concernant la variable indépendante induit des réformes concernant la variable dépendante
Relations du travail		
<i>Indicateur du corporatisme</i>	Degré de centralisation des négociations salariales mesuré par la prévalence des accords salariaux reconduits automatiquement	Un coefficient négatif et significatif suggère qu'un corporatisme plus marqué est propice aux réformes
<i>Syndicalisation</i>	Couverture syndicale en nombre de personnes syndiquées	Un coefficient négatif et significatif implique qu'une plus forte syndicalisation favorise l'action réformatrice
<i>Grèves</i>	Nombre de jours de grève pour 1 000 travailleurs	Un coefficient positif et significatif signifie qu'une augmentation du nombre de jours de travail perdus pour cause de grève entrave les réformes

$$\Delta Y_{i,t} = \alpha Y_{i,t-1} + \sum_j \beta_j X_{j,i,t-1} + \nu_i + \varepsilon_{i,t},$$

i étant un indice de pays, t un indice temporel, ν_i un effet propre au pays fixe et ε une erreur aléatoire.

Dans ce modèle, un paramètre négatif α identifie la convergence des politiques vers un certain niveau (éventuellement spécifique à un pays). Les hypothèses particulières sur le terme d'erreur, sur les variables indépendantes incluses et sur l'effet fixe par pays dépendront de la spécification économétrique utilisée. On remarquera que la spécification concernant le changement d'indicateur de politique a fait l'objet d'une régression de son propre niveau décalé et que la valeur décalée de l'autre variable indépendante est identique aux régressions standard de la croissance²⁴.

En sélectionnant les variables d'économie politique (X_j) à inclure dans la spécification privilégiée du modèle ci-dessus, on a suivi une stratégie d'estimation allant du général au spécifique. Dans un premier temps, un modèle comprenant tous les facteurs d'économie politique éventuellement pertinents (prenant en compte l'ensemble des facteurs identifiés dans la section précédente) a fait l'objet d'une estimation. Dans ce modèle général, la taille de l'échantillon a été limitée en raison de l'absence d'observations concernant certaines des variables indépendantes. Ensuite, les variables statistiquement insignifiantes ont été écartées pour parvenir à une spécification plus parcimonieuse du modèle. Ce modèle a été tout d'abord vérifié sur le même échantillon utilisé pour la spécification générale, puis sur un échantillon plus grand, en utilisant toutes les données disponibles pour les variables indépendantes prises en compte. Les résultats varient peu en fonction de la taille de l'échantillon et les résultats communiqués plus loin se fondent sur l'échantillon plus grand.

Trois autres spécifications – la méthode des moindres carrés ordinaires pour les données de panel, la méthode des moindres carrés ordinaires avec effets fixes et le système GMM – ont été utilisées pour traiter certains des problèmes économétriques qui se sont posés, comme un biais dynamique, la persistance de la variable dépendante, une hétérogénéité non observée ou une endogénéité, et pour tester la solidité des résultats. Tous les modèles sont estimés en tenant compte de l'hétéroscédasticité en utilisant des erreurs-types robustes selon la méthode de White.

Pour toutes les estimations, l'analyse économétrique initiale faisait intervenir une régression selon la méthode des moindres carrés ordinaires pour les données de panel sans effets fixes, qui exploite la variation de l'indicateur de politique à la fois entre les différents pays et au fil du temps. Ce modèle de régression établit des corrélations entre les variables présentant un intérêt, mais peut fausser les

estimations de coefficients en raison d'une hétérogénéité non observable. Par exemple, en présence d'effets spécifiques aux pays non observables (comme des institutions ou des politiques spécifiques à un pays), les résultats peuvent être inexacts, car l'impact des caractéristiques propres à un pays qui ne varient pas avec le temps peut être attribué à tort à d'autres déterminants.

Par conséquent, dans un deuxième temps, l'hétérogénéité non observée à travers les différents pays est prise en compte en utilisant une spécification dynamique avec effets fixes. Cette régression selon la méthode des moindres carrés ordinaires avec effets fixes se concentre sur la variation au sein du pays – et donc au fil du temps – de chaque indicateur de politique. L'importance de ces effets fixes est ensuite testée. En général, les tests F figurant dans l'annexe de Høj *et al.* (2006) indiquent que les effets fixes sont significatifs dans presque toutes les régressions, à l'exception des estimations des législations protectrices de l'emploi et du secteur des télécommunications. Cela étant, en présence d'effets fixes significatifs concernant un pays, les coefficients estimés à l'aide de la spécification dynamique avec effets fixes peuvent être encore faussés. Cela vient de l'endogénéité potentielle parmi les variables dépendantes et indépendantes et de l'existence d'une variable dépendante décalée dans la régression, qui engendre un biais (appelé Nickell) dans les estimations du coefficient de convergence α , et éventuellement des autres coefficients β_j (Nickell, 1981 ; Wooldridge, 2002). Ce dernier effet n'est sans doute pas trop préoccupant, car l'ampleur des biais diminue lorsque la dimension des séries temporelles du panel augmente et parce que la dimension des séries temporelles et celle du pays ont (approximativement) le même ordre de grandeur (Judson et Owen, 1999).

Pour prendre en compte ces sources partielles de biais, la dernière spécification économétrique repose sur une approche fondée sur le système GMM (Blundell et Bond, 1998). Cette approche instrumentalise les variables indépendantes avec leurs différences retardées et avec leurs niveaux retardés. Le système GMM a été spécifiquement mis au point pour l'estimation d'équations de données de panel dynamiques avec des variables dépendantes persistantes et des variables indépendantes potentiellement endogènes (Bond, 2002 ; Arellano, 2003 ; et Bond *et al.*, 2001). Le recours au système GMM dans le contexte des régressions d'économie politique semble justifié dans la mesure où la plupart des indicateurs de politique utilisés dans ce travail présentent une forte persistance et où l'endogénéité de certaines variables indépendantes est probable. En donnant une spécification aux régressions selon le système GMM, toutes les variables décalées des politiques et des conditions macroéconomiques sont réputées endogènes, tandis que les variables institutionnelles (comme la participation à l'UE ou les facteurs politiques) sont traitées comme étant exogènes. En ce qui concerne la spécification économétrique antérieure, en revanche, les principaux inconvénients apparaissent dans le cas d'une petite dimension temporelle, où le nombre

d'instruments peut devenir trop important par rapport aux observations disponibles. Pour remédier à ce problème, on a utilisé chaque fois que possible les séries temporelles les plus longues dont on disposait.

Deux tests de spécification standard ont servi à vérifier la validité des régressions selon le système GMM : le test des restrictions de suridentification de Hansen et le test d'absence de corrélation sérielle d'Arellano-Bond. Le premier donne à penser que le choix des instruments est pertinent, car l'hypothèse de la validité des conditions de moment n'est jamais rejetée^{25, 26}. Le test d'Arellano-Bond rejette presque toujours l'hypothèse de l'absence de corrélation de premier ordre, tout en acceptant – comme on pouvait s'y attendre – l'hypothèse de l'absence de corrélation de deuxième ordre. Cela étant, dans certains cas, l'hypothèse de l'absence de corrélation de deuxième ordre a été rejetée, ce qui appelle à une certaine prudence dans l'interprétation des résultats des régressions pour l'indemnisation du chômage sur le marché du travail et pour le secteur des télécommunications sur les marchés de produits.

Résultats économétriques

Pour la commodité du lecteur, les résultats sont présentés dans des tableaux synoptiques (tableaux 2-4) faisant apparaître, pour chaque variable, le signe et le caractère significatif des coefficients estimés avec chacune des méthodes d'estimation utilisées et à la fois dans la version générale des modèles et dans leur version parcimonieuse. On ne perd guère d'informations en ne mentionnant pas dans ces tableaux le niveau des coefficients ; en effet, en l'absence de modèle structurel sous-jacent et vu la large utilisation des indicateurs (dont l'échelle est nécessairement arbitraire), il serait difficile d'interpréter le niveau des coefficients estimés²⁷. On trouvera les résultats détaillés des régressions dans Høj *et al.* (2006). La spécification des moindres carrés ordinaires est généralement rejetée dans les régressions sectorielles pour les politiques des marchés de produits (sauf pour les télécommunications), mais elle ne peut pas être rejetée dans certaines des estimations pour les politiques spécifiques du marché du travail (dans toutes les régressions de la législation protectrice de l'emploi et dans la générosité de l'indemnisation du chômage). Le coefficient estimé, α , est presque toujours significatif et négatif – donc il indique la convergence des politiques dans presque tous les programmes du marché du travail et les politiques sectorielles (sauf pour les secteurs des transports aériens et ferroviaires). Il est intéressant de constater que les estimations selon le système GMM et la méthode des moindres carrés ordinaires tendent à être identiques, mais qu'elles diffèrent les unes comme les autres – souvent sensiblement – des estimations à effets fixes dynamiques.

Un schéma similaire a aussi été constaté pour les estimations des coefficients des autres variables indépendantes, β_i , en prenant différents estimateurs. Le biais Nickel observé pour les estimations à effets fixes serait donc substantiel. De

manière générale, les estimations des spécifications relatives au modèle parcimonieux en utilisant l'échantillon le plus grand possible ont largement confirmé les résultats obtenus sur l'échantillon plus petit utilisé pour les spécifications concernant le modèle général. Cependant, dans un certain nombre de cas, des variables antérieurement significatives ont perdu de leur importance, faisant apparaître un manque de solidité lorsque l'on passe à une période plus longue. Ces estimations n'ont donc pas été signalées dans les tableaux dont il est question dans le texte principal.

Il importe aussi de signaler que seules les variables qui ont subi une enquête statistique préliminaire sont présentées. Un certain nombre d'autres variables ont été testées, mais elles ont été exclues de l'enquête empirique intégrale faute de pertinence statistique. Parmi elles figurent : les effets des systèmes de scrutin majoritaires et présidentiels par opposition aux systèmes proportionnels ; l'ampleur de la majorité parlementaire ; les effets des petits pays ; le degré d'ouverture au commerce extérieur et aux investissements ; les investissements dans les technologies de l'information et de la communication en tant qu'indicateur de substitution des changements technologiques ; et le taux de chômage structurel. De plus, des efforts considérables ont été effectués pour tester les relations entre les différentes politiques, mais en dehors des relations signalées plus loin, aucune n'a été étayée par les données.

Présentation des résultats empiriques

Dans l'interprétation des résultats économétriques, il faut garder à l'esprit que tous les indicateurs de politique structurelle vont du moins restrictif au plus restrictif ; par conséquent, les variables dépendantes décroissent à mesure que s'amplifie l'effort de réforme. Il est ressorti qu'un certain nombre de facteurs d'économie politique avaient un impact significatif et robuste sur la réforme structurelle dans diverses estimations de régression. Chacun d'eux est examiné plus loin. On s'intéressera d'abord à leurs effets sur l'indicateur général des politiques (tableau 3), puis aux effets sur des domaines spécifiques des politiques (tableau 4) concernant des secteurs (tableau 5) lorsqu'ils soulèvent des réserves ou apportent des éclaircissements supplémentaires. Dans les commentaires ci-après, on se basera en général sur les coefficients qui sont significatifs et robustes pour les différentes méthodes d'estimation. En cas d'ambiguïté, on a privilégié les estimations obtenues avec le système GMM.

Convergence des politiques

Dans les régressions pour les indicateurs agrégés des politiques, le coefficient du niveau retardé de la variable dépendante est généralement négatif et significatif, mais proche de zéro (voir Høj *et al.*, 2006), ce qui s'explique par la persistance très marquée des politiques dans le temps. Par conséquent, le processus

Tableau 3. **Déterminants d'économie politique des variations des indicateurs agrégés des politiques**

Tous les indicateurs des politiques vont du moins restrictif au plus restrictif

Méthode économétrique	Variation de l'indicateur de la politique structurelle ¹						Variation de l'indicateur d'intervention sur le marché du travail						Variation de l'indicateur de la réglementation des marchés de produits ²					
	Général			Spécifique			Général			Spécifique			Général			Spécifique		
	O	F	G	O	F	G	O	F	G	O	F	G	O	F	G	O	F	G
Conditions structurelles initiales, convergence																		
Valeur décalée de la variable dépendante	.	-	.	.	-	.	-	-	.	-	-	-	-	-	.	-	-	-
Conditions macroéconomiques																		
Taux de chômage (-1)
Grande crise économique (-1, -2, -3) ³	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Forte hausse du taux de chômage (-1)
... interaction avec la valeur décalée de la variable dépendante	-
Politique macroéconomique																		
Capacité de financement des administrations publiques (-1)	-	-
Variation de l'excédent primaire corrigée des fluctuations conjoncturelles (-1)	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Politique de change fixe
Institutions politiques																		
Idéologie, gouvernement de centre-gauche	+	+	+	+	+	+	.	+	.	+	.	+
Gouvernement ayant une certaine longévité (plus de 2 ans en place)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Influences internationales																		
Indicateur de la politique structurelle chez les principaux partenaires commerciaux (-1) ⁴	.	+	.	.	+	.	+	.	.	+	.	+	+	+	+	+	+	+
Obstacles tarifaires internationaux (-1)	-	-	-	-	-	-	+	.	.	+	.	+
Variable indicatrice de la participation à l'UE (-1)	+	+	+
Programme de marché unique de l'UE (-1) ⁵	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indicateur de la politique concernant les marchés financiers (-1)	.	-	.	.	-
Démographie																		
Taux de dépendance des personnes âgées (-1)	-	-	-	-	-	-
Interactions avec les politiques dans d'autres domaines																		
Indicateur de la politique concernant les marchés de produits (-1)	+	+	+	+	+	+
Présence capitaliste de l'État (-1) ⁶	+	.	+	+	.

Tableau 3. Déterminants d'économie politique des variations des indicateurs agrégés des politiques (suite)

Tous les indicateurs des politiques vont du moins restrictif au plus restrictif

Méthode économétrique	Variation de l'indicateur de la politique structurelle ¹			Variation de l'indicateur d'intervention sur le marché du travail			Variation de l'indicateur de la réglementation des marchés de produits ²		
	Général		Spécifique	Général		Spécifique	Général		Spécifique
	O	F	G	O	F	G	O	F	G
Relations du travail									
Indicateur de corporatisme (-1) ⁷
Syndicalisation (-1)
Grèves (-1)	.	.	.	-
Observations	254		254	254		318	364		554
Période	1985-2003			1985-2003			1975-2003		
Nombre de pays	18		18	18		18	19		20

. = non significative ; +/- = significative au niveau de 10 % ; +/- = significative au niveau de 5 %.

Légendes : O : moindres carrés ordinaires ; F : effet fixe ; G : système GMM.

1. L'indicateur agrégé de la politique structurelle est un indicateur synthétique des indicateurs de l'OCDE tant sur le marché élargi des produits que sur celui du travail obtenu en utilisant des pondérations égales. L'indicateur agrégé est normalisé et les valeurs proches de 0 indiquent les marchés les moins réglementés.

2. L'indicateur de réglementation des marchés de produits est défini en excluant la présence capitaliste de l'État.

3. La variable des grandes crises a été testée pour trois périodes décalées. Les coefficients signalés résument les statistiques pour les effets sur le long terme.

4. Moyenne pondérée (en utilisant les pondérations commerciales relatives) de la variable dépendante chez les trois principaux partenaires commerciaux.

5. La variable indicatrice pour le marché unique a interagi avec la valeur décalée de la variable dépendante.

6. Participations publiques dans les sept secteurs non manufacturiers figurant dans le tableau 4.

7. Un indicateur synthétique du degré de centralisation et de coordination des négociations.

Source : Calcul du Secrétariat de l'OCDE.

de convergence (conditionnelle) des politiques structurelles est très lent. Pour la plupart des politiques spécifiques et des politiques sectorielles, on constate également une lente convergence, mais avec certaines différences :

- En ce qui concerne le marché du travail, les indices de convergence sont les moins nets pour la législation protectrice de l'emploi applicable aux travailleurs réguliers, pour la générosité de l'indemnisation du chômage de longue durée et pour le coin fiscal.
- En ce qui concerne les marchés de produits, les indices de convergence sont les moins nets pour le secteur du gaz, les services postaux et les transports ferroviaires.

Tableau 4. Déterminants d'économie politique des variations des indicateurs spécifiques des politiques concernant le marché du travail

Tous les indicateurs de l'action des pouvoirs publics vont du moins restrictif au plus restrictif

Augmentation de l'indicateur du marché du travail dans les domaines suivants...	LPE générale		LPE pour les travailleurs sous contrat à durée indéterminée		LPE ¹ pour les travailleurs sous contrat à durée déterminée		Prestations de remplacement pour les travailleurs à faible revenu ²		
	Général		Spécifique		Général		Spécifique		
	O	F	G	O	F	G	O	F	G
Conditions structurelles initiales									
Variable dépendante décalée (-1)
Conditions macroéconomiques									
Taux de chômage (-1)
Grande crise économique (-1, -2, -3) ³
Forte hausse du taux de chômage (-1)	+	+	+	+
... interaction avec la valeur décalée de la variable dépendante	-	-	-	-
Taux de chômage de longue durée (-1)
Politiques macroéconomiques									
Prêts nets de l'administration générale (-1)
Variation de l'excédent primaire corrigé des fluctuations conjoncturelles (-1)	.	+	+
Politique de change fixe (-1)
Institutions politiques									
Idéologie, gouvernement de centre-gauche
Gouvernement ayant une certaine longévité (plus de 2 ans en place)
Influences internationales									
Indicateur de la politique structurellechez les principaux partenaires commerciaux (-1) ⁴
Barrières douanières internationales (-1)
Variable indicatrice de la participation à l'UE (-1)
Indicateur de la politique concernant les marchés financiers (-1)
Démographie									
Taux de dépendance des personnes âgées (-1)
Interaction avec les politiques dans d'autres domaines									
Indicateur de la politique concernant les marchés de produits (-1)	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Interactions avec d'autres politiques concernant le marché du travail									
LPE pour les travailleurs sous contrat à durée déterminée (-1)

Tableau 4. Déterminants d'économie politique des variations des indicateurs spécifiques des politiques concernant le marché du travail (suite)

Tous les indicateurs de l'action des pouvoirs publics vont du moins restrictif au plus restrictif

Augmentation de l'indicateur du marché du travail dans les domaines suivants...	LPE générale						LPE pour les travailleurs sous contrat à durée indéterminée				LPE ¹ pour les travailleurs sous contrat à durée déterminée				Prestations de remplacement pour les travailleurs à faible revenu ²				
	Général		Spécifique		Général		Spécifique		Général		Spécifique		Général		Spécifique				
	O	F	G	O	F	G	O	F	G	O	F	G	O	F	G	O	F	G	
LPE pour les travailleurs sous contrat à durée indéterminée (-1)																			
LPE générale																			
Taux de remplacement de l'indemnisation de chômage pour les travailleurs à revenu faible (-1)																			
Générosité pour les chômeurs de longue durée (-1)																			
Relations du travail																			
Indicateur de corporatisme (-1) ⁵																			
Syndicalisation (-1)																			
Grèves (-1)																			
Observations	258		373		258		373		258		271		259		349				
Nombre de pays	19		21		19		21		19		20		19		20				

Légendes : O : moindres carrés ordinaires ; F : effet fixe ; G : GMM concernant les systèmes.

= non significative; +/- = significative au niveau de 10 % ; +/- = significative au niveau de 5 %.

1. Législation protectrice de l'emploi.
2. Défini comme le taux de remplacement pour les travailleurs percevant 66 % du salaire de l'ouvrier moyen durant la première année de chômage.
3. La variable des grandes crises a été testée pour trois périodes décalées. Les coefficients signalés résument les effets sur le long terme.
4. Moyenne pondérée (en utilisant les pondérations commerciales relatives) de la variable dépendante chez les trois principaux partenaires commerciaux.
5. Un indicateur synthétique du degré de centralisation et de coordination des négociations.

Remarque : Les signes négatifs pour les coefficients estimés indiquent des effets positifs de la variable sur la mise en œuvre des réformes expliquées. Toutefois, en ce qui concerne les variables de la politique de réglementation (comme le commerce, la finance, les marchés de produits et du travail), leurs coefficients devraient présenter un signe positif car les réformes dans ces domaines sont signalées par des variations négatives du degré de réglementation. Toutes les régressions comportent un terme constant.

Source : Calcul du Secrétariat de l'OCDE.

Situation macroéconomique

Les coefficients estimés des variables représentatives d'une grave crise économique sont négatifs et significatifs pour toutes les méthodes d'estimation dans le cas de la variation de l'indicateur global des marchés de produits, ce qui veut dire que les crises de ce type sont associées à une plus forte activité réformatrice, alors que les coefficients non significatifs de l'indicateur global du marché du travail ne révèlent aucun effet analogue pour les marchés du travail dans la zone de

Tableau 4. Déterminants d'économie politique des variations des indicateurs spécifiques des politiques concernant le marché du travail (suite)

(Tous les indicateurs de l'action des pouvoirs publics vont du moins restrictif au plus restrictif)

Augmentation de l'indicateur du marché du travail dans les domaines suivants...	Générosité pour les chômeurs de longue durée ¹		Coin fiscal				Taux d'imposition implicite sur la poursuite du travail (55-59 ans)		Taux d'imposition implicite sur la poursuite du travail (60-64 ans)	
	Général	Spécifique	Général	Spécifique	Général	Spécifique	Général	Spécifique	Général	Spécifique
	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G
Conditions structurelles initiales										
Variable dépendante décalée (-1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conditions macroéconomiques										
Taux de chômage (-1)	+	+	+	+	.	.
Grande crise économique (-1, -2, -3) ²	.	.	-	-	-
Forte hausse du taux de chômage (-1)	.	+	.	+	+	+
... interaction avec une variable dépendante déclarée	+	.	+
Taux de chômage de longue durée (-1)	.	.	.	+	.	+
Politiques macroéconomiques										
Prêts nets de l'administration générale (-1)	+	+	+	+	+	+
Variation de l'excédent primaire corrigé des fluctuations conjoncturelles (-1)
Politique de change fixe (-1)
Institutions politiques										
Idéologie, gouvernement de centre gauche	.	+	+
Gouvernement ayant une certaine longévité (plus de 2 ans en place)
Influences internationales										
Indicateur de la politique structurelle chez les principaux partenaires commerciaux (-1) ³
Barrières douanières internationales (-1)	+	+	+	+	+	+
Variable indicatrice de la participation à l'UE (-1)
Indicateur de la politique concernant les marchés financiers (-1)
Démographie										
Taux de dépendance des personnes âgées (-1)
Interaction avec les politiques dans d'autres domaines										
Indicateur de la politique concernant les marchés de produits (-1)
Interactions avec d'autres politiques concernant le marché du travail										
LPE pour les travailleurs sous contrat à durée déterminée (-1)
LPE pour les travailleurs sous contrat à durée indéterminée (-1)
LPE générale	-	.	-	.	-	.	-	.	-	.

Tableau 4. Déterminants d'économie politique des variations des indicateurs spécifiques des politiques concernant le marché du travail (suite)

(Tous les indicateurs de l'action des pouvoirs publics vont du moins restrictif au plus restrictif)

Augmentation de l'indicateur du marché du travail dans les domaines suivants...	Générosité pour les chômeurs de longue durée ¹				Coin fiscal				Taux d'imposition implicite sur la poursuite du travail (55-59 ans)		Taux d'imposition implicite sur la poursuite du travail (60-64 ans)					
	Général		Spécifique		Général		Spécifique		Général		Spécifique					
	O	F	G	O	F	G	O	F	G	O	F	G	O	F	G	
Taux de remplacement de l'indemnisation de chômage pour des travailleurs à faible revenu (-1)	.	.	+	-	-	-
Générosité pour les chômeurs de longue durée (-1)	.	.	.	+	.	+	+	-	+	-	-	-
Relations du travail																
Indicateur de corporatisme (-1) ⁴
Syndicalisation (-1)	+
Grèves (-1)	+	.	+
Observations	257	261		258	310		258	337		258	339					
Nombre de pays	19	19		19	19		19	19		19	19					

Légendes : O : moindres carrés ordinaires ; F : effet fixe ; G : système GMM.

. = non significative ; +/- = significative au niveau de 10 % ; +/- = significative au niveau de 5 %.

- Taux de remplacement après 4/5 ans de chômage par rapport au taux de remplacement de la première année de chômage
- La variable des grandes crises a été testée pour trois périodes décalées. Les coefficients signalés résument les effets sur le long terme.
- Moyenne pondérée (en utilisant les pondérations commerciales relatives) de la variable dépendante chez les trois principaux partenaires commerciaux.
- Un indicateur synthétique du degré de centralisation et de coordination des négociations.

Remarque : Les signes négatifs pour les coefficients estimés indiquent des effets positifs de la variable sur la mise en œuvre des réformes expliquées. Toutefois, en ce qui concerne les variables de la politique de réglementation (comme le commerce, la finance, les marchés de produits et du travail), leurs coefficients devraient présenter un signe positif car les réformes dans ces domaines sont signalées par des variations négatives du degré de réglementation. Toutes les régressions comportent un terme constant.

Source : Calcul du Secrétariat de l'OCDE.

l'OCDE. Les effets significatifs sur l'indicateur global de politique structurelle semblent être dus aux résultats obtenus pour les marchés de produits. Les résultats ne sont que partiellement confirmés pour les différentes politiques :

- En ce qui concerne le marché du travail, les crises ont tendance à réduire la générosité relative de l'indemnisation du chômage de longue durée, peut-être parce qu'on s'efforce davantage d'éliminer les « trappes à chômage ».
- En ce qui concerne les marchés de produits, le résultat selon lequel une crise favorise les réformes est confirmé pour les transports aériens et les services postaux, alors que dans les autres secteurs, il n'y a pas d'effet ou il y a

un effet inverse sur l'activité réformatrice (cas, par exemple, du gaz et des transports ferroviaires).

On ne constate dans aucun cas des effets robustes du chômage sur les indicateurs agrégés. Quelques indices peu convaincants montrent qu'une aggravation du chômage d'une ampleur inhabituelle se traduit par plus de réformes du marché du travail en cas de politique très interventionniste, comme en témoigne le coefficient significatif et négatif du terme représentatif des interactions. L'absence de résultats au niveau global est probablement due aux effets contradictoires des différentes politiques concernant le marché du travail :

- Certains éléments montrent qu'un taux de chômage plus élevé entraîne un assouplissement de la législation de la protection de l'emploi applicable aux travailleurs réguliers. Quelques éléments montrent également qu'une plus forte incidence du chômage de longue durée est associée à un assouplissement de la législation protectrice de l'emploi applicable aux travailleurs sous contrat à durée déterminée, et également à une réduction des coïns fiscaux.
- Mais on constate également qu'une aggravation du chômage d'une ampleur inhabituelle est associée à un renforcement de la protection de l'emploi (même si cet effet est moindre lorsque la législation est déjà relativement stricte) et à une indemnisation relativement plus généreuse du chômage de longue durée (un renforcement de la protection de l'emploi se produit aussi sous l'effet de l'aggravation de ce type de chômage).
- Certains éléments montrent qu'une aggravation du chômage a tendance à aller de pair avec une réduction de la taxation implicite de la poursuite de l'activité à un âge avancé, ce qui incite les travailleurs âgés à continuer de travailler. Ce constat est quelque peu surprenant vu l'illusion de la « quantité fixe de travail » à laquelle ont succombé les politiques à l'égard des travailleurs âgés dans un grand nombre de pays de l'OCDE²⁸.
- Enfin, une aggravation du taux de chômage est associée à une augmentation des coïns fiscaux.

Si l'on compare les résultats obtenus pour les variables « grave crise économique » et « chômage », on voit se dessiner un cycle politique au cours duquel les revenus des chômeurs de longue durée sont sécurisés lorsque la situation est mauvaise (notamment lorsque le chômage s'aggrave de façon inhabituelle), mais le régime d'indemnisation est réformé lorsqu'un sentiment d'urgence (lors d'une grave crise économique) gagne une grande partie de l'électorat.

Tableau 5. **Déterminants d'économie politique des variations des indicateurs sectoriels des politiques concernant les marchés de produits**

Tous les indicateurs des politiques vont du moins restrictif au plus restrictif

Variation de l'indicateur ¹ sur le marché du travail dans les secteurs suivants...	Transports aériens		Transports routiers		Services postaux		Gaz		Télécommunications		Électricité		Transports ferroviaires	
	Général	Spécifique	Général	Spécifique	Général	Spécifique	Général	Spécifique	Général	Spécifique	Général	Spécifique	Général	Spécifique
	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G
Conditions structurelles initiales														
Variable dépendante décalée	-	-	-	-	-	-	.	.	-	-	-	-	-	-
Conditions macroéconomiques														
Grande crise économique (-1, -2, -3) ²	.	-	.	.	-	-	+	+	+	+	.	-	+	+
Politiques macroéconomiques														
Prêts nets de l'administration générale (-1)	-	-	-	-	.	.
Variation de l'excédent primaire corrigée des fluctuations conjoncturelles (-1)	+	+	+	+	+
Politique de change fixe	+	+
Institutions politiques														
Idéologie, gouvernement de centre-gauche (-1)	.	.	+	+	+	+
Gouvernement ayant une certaine longévité (plus de 2 ans en place)	.	.	-	-
Influences internationales														
Réglementation des marchés de produits chez les principaux partenaires commerciaux (-1) ³	-	.	+	+	+	+	.	+	.	+	+	+	+	+
Participation à l'UE (-1)	+	+	-	-	+
Programme de marché unique de l'UE (-1) ⁴	-	-	.	.	.	+	.	-	-	-	-	-	-	-
Indicateur de la politique concernant les marchés financiers (-1)	+	+	-

Tableau 5. **Déterminants d'économie politique des variations des indicateurs sectoriels des politiques concernant les marchés de produits (suite)**

Tous les indicateurs des politiques vont du moins restrictif au plus restrictif

Variation de l'indicateur ¹ sur le marché du travail dans les secteurs suivants...	Transports aériens		Transports routiers		Services postaux		Gaz		Télécommunications		Électricité		Transports ferroviaires	
	Général	Spécifique	Général	Spécifique	Général	Spécifique	Général	Spécifique	Général	Spécifique	Général	Spécifique	Général	Spécifique
	O	F	G	O	F	G	O	F	G	O	F	G	O	F
Démographie														
Taux de dépendance des personnes âgées (-1)	-	.	.	-	.	.	-	.	.	-	.	.	-	.
Interactions avec les politiques dans d'autres domaines														
Présence capitalistique de l'État (-1) ⁵	+	+	+	+	+	.	.	.	+	.	.	+	.	.
Indicateur de la politique concernant les marchés de produits, autres secteurs (-1)	+	.	+	.	.	.	+	+
Relations du travail														
Indicateur de corporatisme (-1) ⁶	.	.	-	-	+	.	+	.	+	.
Syndicalisation (-1)	+	.	-	.	.	.	+
Grèves (-1)	+	.	+
Observations	364	508	364	588	364	588	364	508	364	489	364	465	364	588
Nombre de pays	19	20	19	21	19	21	19	20	19	19	19	19	19	21
Période	1975-2003		1975-2003		1975-2003		1975-2003		1975-2003		1975-2003		1975-2003	

Tableau 5. Déterminants d'économie politique des variations des indicateurs sectoriels des politiques concernant les marchés de produits (suite)

Tous les indicateurs des politiques vont du moins restrictif au plus restrictif

Variation de l'indicateur ¹ sur le marché du travail dans les secteurs suivants...	Transports aériens		Transports routiers		Services postaux		Gaz		Télécommunications		Électricité		Transports ferroviaires	
	Général	Spécifique	Général	Spécifique	Général	Spécifique	Général	Spécifique	Général	Spécifique	Général	Spécifique	Général	Spécifique
	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G	O F G

Légendes : O : moindres carrés ordinaires ; F : effet fixe ; G : GMM concernant les systèmes.

. = non significative ; +/- = significative au niveau de 10 % ; +/- = significative au niveau de 5 %.

1. Les indicateurs sectoriels sur les marchés de produits excluent la composante de la présence capitalistique de l'Etat.
2. La variable des grandes crises a été testée pour trois périodes décalées. Les coefficients signalés résumant les effets sur le long terme.
3. Moyenne pondérée (en utilisant les pondérations commerciales relatives) de la variable dépendante chez les trois principaux partenaires commerciaux.
4. La variable indicatrice du marché unique a interagi avec la valeur décalée de la variable dépendante.
5. Présence capitalistique de l'Etat dans le secteur non manufacturier en question.
6. Un indicateur synthétique de centralisation et de coordination des négociations.

Remarque : Les signes négatifs pour les coefficients estimés indiquent des effets positifs de la variable sur la mise en œuvre des réformes expliquées. Toutefois, en ce qui concerne les variables de la politique de réglementation (comme le commerce, la finance, les marchés des produits et du travail), leurs coefficients devraient présenter un signe positif car les réformes dans ces domaines sont signalées par des variations négatives du degré de réglementation.

Source : Calcul du Secrétariat de l'OCDE.

Influences internationales

L'impact des influences internationales (réformes chez les partenaires commerciaux, libéralisation des échanges, participation à l'UE, Programme de marché unique de l'UE) s'est révélé robuste et significatif dans certaines des régressions pour les indicateurs agrégés de réforme structurelle. Ces influences sont habituellement associées, d'une part, à une plus grande libéralisation des marchés de produits et, d'autre part, soit à l'absence de réformes du marché du travail, soit à des politiques moins favorables à l'emploi sur ce marché. Plus précisément, les estimations montrent que :

- En ce qui concerne l'ensemble des marchés de produits, la libéralisation chez les principaux partenaires commerciaux, la réduction des obstacles tarifaires et, pour les pays de l'UE, la mise en œuvre du Programme de marché unique se traduisent par des réformes intérieures, alors que la libéralisation des marchés de capitaux n'a pas d'effet clair. Ces résultats globaux sont partiellement confirmés au niveau sectoriel :
 - L'effet positif de l'ensemble des influences internationales est le plus robuste dans les télécommunications. Ce n'est pas surprenant, puisque des communications efficaces sont de plus en plus importantes pour les échanges et que l'UE a mis l'accent sur la libéralisation dans ce secteur.
 - La tendance à imiter les réformes des marchés de produits des principaux partenaires commerciaux est la plus forte dans les transports routiers de marchandises, les télécommunications et, à un moindre degré, l'électricité. En dehors de l'influence des directives de l'UE, cela tient probablement aussi à des effets d'apprentissage et de démonstration ainsi qu'à une concurrence internationale plus vive que dans les autres activités non manufacturières.
 - On constate que le Programme de marché unique de l'UE a un effet de renforcement des réformes dans les transports aériens, les transports routiers de marchandises, les télécommunications et, à un moindre degré, le gaz. Si cet effet ne se fait pas sentir dans les services postaux et l'électricité, c'est sans doute parce que les directives de l'UE laissent une marge de manœuvre pour appliquer les mesures de libéralisation (électricité et services postaux) ou parce que le secteur avait été libéralisé antérieurement (transports routiers de marchandises).
- En ce qui concerne l'ensemble du marché du travail, la libéralisation des échanges internationaux (mesurée dans ce cas par la réduction des obstacles tarifaires) paraît aboutir à plus d'intervention. Toutefois, la situation pour ce qui est des influences internationales est plus complexe pour les différentes politiques concernant le marché du travail :

- Certains éléments montrent que la libéralisation des échanges fait pression dans le sens de règles plus strictes d'embauche pour les travailleurs sous contrat à durée déterminée, via un renforcement de la législation protectrice de l'emploi applicable à ces contrats. Par ailleurs, la libéralisation des échanges est également associée à une moindre générosité de l'indemnisation du chômage de longue durée.
- Certains éléments montrent également que les pays ont tendance à suivre les réformes entreprises par les principaux partenaires commerciaux dans le domaine de la taxation implicite de la poursuite de l'activité après 60 ans²⁹.
- Enfin, alors que la libéralisation des échanges est associée à une augmentation du coin fiscal dans les pays de l'OCDE, la participation à l'UE paraît corrélée à une réduction du coin fiscal.

Si l'on veut concilier ces résultats, il faut se satisfaire de conjectures. Par exemple, la redistribution au détriment des chômeurs de longue durée peut s'expliquer par la nécessité de redéployer les dépenses pour améliorer les dispositifs d'aide au revenu qui facilitent les changements d'emploi induits par la concurrence étrangère. Il faudra peut-être aussi accroître les coins fiscaux pour financer ce type d'aide aux revenus³⁰.

Au total, les résultats concernant les influences internationales pourraient refléter deux phénomènes d'économie politique contradictoires s'inscrivant dans le contexte de la mondialisation. D'un côté, la menace de concurrence étrangère peut permettre de dégager un consensus en faveur de réformes améliorant la compétitivité (et l'efficacité) des marchés intérieurs de produits. D'un autre côté, les effets qu'on peut craindre de la mondialisation sur la division internationale du travail peuvent susciter une résistance aux réformes du marché du travail et un consensus en faveur de mesures protégeant davantage les travailleurs.

Interactions entre les différentes politiques structurelles

Pour ce qui est des interactions entre les différentes politiques structurelles, deux résultats essentiels ressortent des régressions qui utilisent les indicateurs agrégés des politiques concernant les marchés de produits et le marché du travail :

- L'indicateur retardé de réglementation des marchés de produits a un effet positif robuste et significatif sur la variation de l'indicateur global des politiques concernant le marché du travail. Par conséquent, l'idée que la libéralisation des marchés de produits peut jouer un rôle de catalyseur pour les réformes ultérieures du marché du travail est confirmée par les données. Mais, à un niveau plus détaillé, on ne constate ce phénomène que pour la

législation protectrice de l'emploi applicable aux travailleurs sous contrat à durée déterminée.

- Dans certaines régressions, l'indicateur de présence capitalistique de l'État a un effet positif et significatif sur la variation de l'indicateur global de réglementation des marchés de produits (qui ne comprend pas l'élément de la présence capitalistique de l'État). Mais les estimations au niveau sectoriel montrent que cela a été le cas uniquement pour les transports aériens et, à un moindre degré, les télécommunications. Une interprétation possible est que, dans ces secteurs, la privatisation pourrait avoir facilité la libéralisation ultérieure, peut-être parce que les parties prenantes résistent moins à la libéralisation lorsque l'entreprise a été privatisée³¹.

En ce qui concerne les interactions entre certaines politiques ou certains secteurs, on notera les principaux résultats suivants :

- Constat peut-être surprenant, il n'y a guère d'éléments témoignant d'interactions entre les différents types de politiques concernant le marché du travail. Dans ce contexte, un « non-résultat » intéressant est que rien ne démontre qu'un assouplissement de la législation protectrice de l'emploi applicable aux travailleurs sous contrat à durée déterminée conduise à d'autres réformes de cette même législation pour les travailleurs à contrat à durée indéterminée³².
- Pour ce qui est des marchés de produits, on observe des effets d'externalité des réformes d'un secteur à l'autre. Là où la libéralisation a commencé tardivement, les réformes visant à intensifier la concurrence ont tendance à être corrélées statistiquement aux réformes réalisées antérieurement dans d'autres secteurs. Dans certains cas, cela pourrait s'expliquer, entre autres, par la concurrence intermodale d'autres secteurs libéralisés (par exemple, concurrence entre les transports aériens et les transports ferroviaires) et par les effets de démonstration et d'apprentissage se rattachant aux dispositifs réglementaires³³.

Politiques macroéconomiques

Selon les estimations, certaines mesures macroéconomiques ont une influence sur l'effort de réforme, mais à un degré variable. On n'a pu constater presque aucun impact des taux de change fixe – ni au niveau des politiques agrégées, ni au niveau des politiques isolées³⁴. Il apparaît que l'assainissement budgétaire (variation de l'excédent primaire) est associé à un ralentissement de la réforme d'ensemble du fait de sa corrélation négative avec la réforme d'ensemble du marché du travail, mais n'a guère d'effets sur les différentes politiques concernant le marché du travail. À l'inverse, les régressions agrégées n'indiquent guère d'effets de la situation budgétaire (capacité de financement), mais les effets sont

significatifs et robustes pour certaines politiques concernant le marché du travail. Une situation budgétaire saine (augmentation de la capacité de financement) a tendance à être associée, d'une part à une réduction du coin fiscal et à une plus faible taxation implicite de la poursuite de l'activité après 55 ans et, d'autre part, à une indemnisation plus généreuse du chômage de longue durée.

Institutions politiques

Les résultats pour les indicateurs agrégés des politiques concernant le marché du travail et les marchés de produits montrent que les réformes structurelles sont introduites par les gouvernements ayant une certaine longévité (plus de deux ans), peut-être parce qu'il faut du temps pour surmonter les obstacles politiques et administratifs. L'orientation politique du gouvernement se révèle avoir un effet de ralentissement de l'effort de réforme dans le cas des gouvernements de centre-gauche. Mais on ne constate guère d'effets des institutions politiques pour les différents types de mesures. Malgré tout, les gouvernements de centre-gauche ont tendance à accroître la générosité relative de l'indemnisation du chômage de longue durée et à diminuer la taxation implicite de la poursuite de l'activité après 60 ans.

Démographie

Une augmentation du taux de dépendance des personnes âgées est associée à davantage de réformes d'ensemble des marchés de produits, effet qui n'est que partiellement confirmé au niveau sectoriel. En ce qui concerne le marché du travail, on constate un effet similaire favorable aux réformes dans le cas de la taxation implicite de la poursuite de l'activité après 55 ans.

Relations du travail

Constat quelque peu surprenant, aucun élément solide ne va dans le sens d'un effet des systèmes de négociation et d'un effet des relations du travail (taux de syndicalisation et nombre de jours de travail perdus pour cause de grève) sur la pension à entreprendre des réformes structurelles.

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONCLUSIONS

Les résultats empiriques précédents montrent qu'un ensemble de facteurs économiques et politiques ont une nette incidence sur la mise en œuvre des réformes structurelles. Comme on l'a indiqué plus haut, ces facteurs peuvent être subdivisés en deux catégories : ceux qui sont exogènes au processus politique et ceux sur lesquels les gouvernements peuvent agir. Si l'on s'en tient aux principaux résultats, les facteurs que les gouvernements maîtrisent peu ou qu'ils ne souhaiteraient pas exploiter pour faire avancer la réforme structurelle sont l'éclatement

d'une grave crise économique, les réformes accomplies à l'étranger, ainsi que la longévité et l'orientation politique du gouvernement :

- On constate généralement que les graves crises économiques sont associées à une activité réformatrice d'ensemble plus intense, même si les réformes qui ont trait à certains aspects du marché du travail (coûts fiscaux, protection de l'emploi et indemnisation du chômage) ont tendance à être entreprises en période de forte expansion.
- Les réformes qu'accomplissent les partenaires commerciaux ont tendance à renforcer les réformes intérieures concernant les marchés de produits (alors que les effets sur les réformes qui visent le marché du travail sont plus ambigus).
- Les gouvernements qui sont au pouvoir depuis un certain temps sont généralement mieux en mesure de réformer, mais les gouvernements de centre-gauche réalisent habituellement moins de réformes.

Plusieurs facteurs susceptibles d'être influencés par l'action des gouvernements paraissent pertinents, du point de vue empirique, pour la mise en œuvre de la réforme structurelle :

- Une situation budgétaire saine se double d'une plus grande activité réformatrice, ce qui pourrait s'expliquer par les possibilités accrues de financement des mesures compensatrices. En revanche, des améliorations structurelles des budgets semblent retarder les réformes structurelles, ce qui reflète sans doute la demande correspondante de capital politique.
- Les réformes dans un secteur augmentent parfois la probabilité de réformes ultérieures dans d'autres secteurs. Par exemple, une meilleure intégration des échanges et de l'investissement a tendance à renforcer les réformes intérieures concernant les marchés de produits. De plus, on constate des effets d'externalité positifs entre les réformes des marchés de produits dans différents secteurs. De même, la libéralisation des marchés intérieurs de produits se traduit par des réformes ultérieures de la politique d'ensemble concernant le marché du travail (plus particulièrement pour ce qui est de l'embauche de travailleurs sur contrat à durée déterminée).
- Par contraste avec l'impact globalement positif des facteurs internationaux, une réduction des obstacles tarifaires a souvent été associée à une attitude moins libérale sur le marché de l'emploi.

Notes

1. C'est ce qu'illustrent, par exemple, la stratégie de Lisbonne de l'UE, le « programme de croissance » du G7.
2. Ces réformes ont été examinées dans diverses études. On pourra trouver une synthèse des réformes dans OCDE (1999, 2001, 2006). On peut considérer qu'aucun des pays examinés (les pays en transition n'étant pas pris en compte) n'a jamais expérimenté pour la réforme structurelle un véritable « big bang », probablement parce qu'il faut accumuler une expertise politique et managériale pour concevoir et appliquer les réformes structurelles. Les exemples les plus souvent cités, le Royaume-Uni sous le gouvernement Thatcher et la Nouvelle-Zélande dans les années 80 (OCDE, 1993, 1996, 2005b ; FMI, 2004 ; Card et Freeman, 2001), peuvent en réalité être considérés davantage comme des cas d'effort réformateur soutenu relativement durable. Autre exemple remarquable : l'Australie des deux dernières décennies (OCDE, 2005a et la bibliographie citée).
3. Le champ de ces indicateurs est limité du fait de la nécessité de s'appuyer sur des mesures quantitatives provenant de séries chronologiques suffisamment longues. En revanche, les indicateurs utilisés dans *l'Étude de l'OCDE sur l'emploi* portent sur une période plus courte, mais couvrent un champ plus large, notamment sous l'angle de la flexibilité du temps de travail et des mesures d'activation ; ils comportent également des évaluations quantitatives. Voir également l'annexe 3 de Høj *et al.* (2006) pour une analyse plus détaillée.
4. Cette valeur intrinsèque peut se rattacher aux notions d'équité (par exemple, pour la protection contre un licenciement arbitraire), de sécurité (comme pour l'assurance-chômage) et de continuité (cas des mesures visant à assurer l'approvisionnement en produits et services cruciaux). L'aversion aux pertes peut également jouer un rôle, comme c'est le cas lorsque les avantages des réformes sont objectivement plus importants que les pertes en découlant, mais que les opposants à ces réformes résistent davantage que leurs partisans, car ils ont le sentiment que les pertes sont nettement supérieures.
5. Le coût de réformes efficaces du marché du travail (qui créent généralement un risque accru de chômage) a tendance à être supporté assez rapidement par les titulaires d'un emploi et les avantages (sous la forme d'une plus forte probabilité d'emploi) n'ont tendance à se concrétiser que plus tard ; c'est pourquoi Coe et Snower (1997) concluent que les principaux déterminants de la résistance aux réformes sont leurs effets de répartition et de calendrier. De fait, les réformes du marché du travail se sont souvent focalisées sur les mesures en faveur de la recherche d'emploi qui ont peu de répercussions sur les positions des travailleurs en place en matière de négociations salariales (Elmeskov, *et al.*, 1998).

6. Selon la théorie de la réglementation qui se fonde sur la notion d'intérêt privé (Stigler, 1971 ; Peltzman, 1976), les agents économiques privés ayant un comportement de recherche de rente s'efforcent de s'approprier cette rente en influençant, en faussant ou en préservant la réglementation et en contrôlant le processus politique de formulation de la réglementation ou en faisant pression sur ce processus. On peut citer à titre d'exemple les conditions d'emploi favorables offertes dans les monopoles publics, l'auto-réglementation de l'entrée dans les services professionnels ou les situations où des groupes d'intérêt spécifiques réussissent souvent à capter le processus réglementaire afin d'accroître les rentes (licences de taxi, par exemple).
7. Cette situation est également déterminée par des facteurs que les gouvernements ne maîtrisent pas, notamment l'héritage juridique et les caractéristiques culturelles.
8. Ce lien supposé entre crise et réforme structurelle comporte deux aspects. Le premier est que l'adoption d'une réforme est plus probable en période de récession qu'en période d'expansion. Le deuxième est que la situation doit devenir très grave pour provoquer des réformes (Drazen, 2000). Ce point de vue est corroboré par plusieurs exemples bien connus, notamment celui du Royaume-Uni à la fin des années 70 et celui des Pays-Bas et de la Nouvelle-Zélande dans les années 80 (FMI, 2004). On trouve également des cas similaires en dehors de la zone de l'OCDE, notamment pour les pays d'Amérique latine au début des années 80.
9. Saint-Paul (2000) considère que la résistance à la réforme atteint son maximum à la fin d'une récession économique.
10. Pitlik et Wirth (2003) concluent à l'existence d'une relation en U entre l'intensité des réformes et une crise de la croissance : l'absence de crise ou une grave crise ont tendance à déclencher une forte activité réformatrice, mais l'action réformatrice est la plus faible lors d'une crise de niveau moyen.
11. Lorsque les seuils du Pacte de stabilité et de croissance se sont révélés contraignants, il n'était guère possible d'utiliser la politique budgétaire dans le cadre d'une approche double combinant les mesures macroéconomiques et structurelles (Bean, 1998). Mais avec le pacte révisé, l'effort de réforme est pris en compte pour l'application de sanctions. Beetsma et Ribeiro (2005) font valoir qu'en liaison avec la réforme structurelle, il y a un arbitrage entre la réduction de l'incertitude électorale en accordant des compensations coûteuses et le respect des limites de déficit budgétaires fixées dans le pacte.
12. Un autre effet à plus long terme se produira si une union monétaire aboutit à une plus forte spécialisation régionale. Dans ce contexte, un choc asymétrique a un impact régional plus marqué et se traduira par une plus forte variation de la demande de travail, ce qui pourra renforcer les revendications de protection contre le risque de chômage et amplifier ainsi l'opposition aux réformes. On peut aussi raisonner inversement en considérant que la plus forte probabilité de choc asymétrique donne plus de poids à l'argument TINA. Mais, jusqu'à présent, tout porte à croire que l'UEM n'a pas induit un tel effet de spécialisation.
13. Dans le cas des marchés de produits, plusieurs facteurs institutionnels peuvent donner plus de poids à certains groupes d'intérêt qui cherchent à s'approprier le processus de prise de décision politique (Nicoletti, 2005), par exemple lorsque des représentants des entreprises participent à certaines décisions réglementaires comme celles qui ont trait à l'urbanisme (Boylaud, 2000) ; il en est de même en cas d'autoréglementation dans les services professionnels. Ces facteurs peuvent encore jouer davantage si certaines entreprises ont des liens directs avec les milieux politiques (Faccio, 2003). Un

autre facteur institutionnel favorise le statu quo : la présence de lourdes procédures administratives, qui accentue l'influence des fonctionnaires (Djankov *et al.*, 2002).

14. D'autres facteurs politiques peuvent entraver la mise en œuvre de réformes structurelles : le morcellement politique (nombre de partis représentés au parlement) et la polarisation idéologique, qui a tendance à exacerber les conflits d'intérêt, en empêchant la formation de coalitions stables favorables à la réforme.
15. La libéralisation des marchés de capitaux a un autre effet : elle incite davantage à mettre en œuvre des réformes intérieures pour attirer les capitaux étrangers. De plus, cette libéralisation stimule également la demande et amorce ainsi plus facilement et plus rapidement d'autres réformes de nature à accélérer la croissance (Saint-Paul et Bentolila, 2000 ; Saint-Paul, 2002).
16. Le degré d'ouverture aux échanges sera sans doute particulièrement important pour le cadre réglementaire dans les petits pays, qui doivent en général ajuster plus vite leur cadre réglementaire face à un choc extérieur pour restaurer leur compétitivité (notamment parce que leur industrie est plus spécialisée et parce que les effets négatifs se concrétisent plus rapidement). Mais les éléments empiriques démontrant cet effet propre aux petits pays sont limités jusqu'à présent. En outre, les petites économies ouvertes peuvent avoir tendance à mener des politiques caractérisées par une forte protection sociale et de puissants stabilisateurs automatiques (Rodrik, 1998).
17. En soi, l'ébranlement des monopoles naturels implique qu'en termes d'économie politique, la demande de réformes est moins forte, pour autant que la réglementation en vigueur n'entrave pas le processus de mutation structurelle. Face aux évolutions technologiques, les entreprises en place pourront elles-mêmes rallier le camp des réformateurs ; c'est ce qu'on a pu observer par exemple en Europe, où les opérateurs dominants dans les télécommunications ont poussé à la transformation en sociétés commerciales et à la privatisation au cours des années 90. On notera par ailleurs que les marchés concurrentiels adoptent généralement plus vite les nouvelles technologies, ce qui veut dire qu'il y a causalité inverse par rapport aux nouvelles technologies envisagées en tant que facteur d'économie politique.
18. Les TIC ont également amélioré la gestion du transport et des marchés de gros dans le secteur de l'électricité ; il faut y ajouter l'apparition des générateurs à turbine à gaz à cycle combiné, qui a réduit les barrières à l'entrée et les coûts irrécupérables dans ce secteur (Steiner, 2000). En outre, les TIC ont amélioré dans le secteur des transports aériens le contrôle de la navigation, les systèmes de réservation et la billetterie, en ouvrant ainsi la voie à de nouveaux entrants.
19. On a un effet compensateur de cette augmentation générale de la demande de main-d'œuvre si le partage de la rente entre les entreprises et les travailleurs prend la forme de sureffectifs, des délestages de main-d'œuvre pouvant alors se produire à court terme dans certains secteurs. Mais les résultats empiriques montrent que cet effet est mineur et qu'au moins à moyen terme il faut s'attendre à une progression de l'emploi (Nicoletti et Scarpetta, 2005 ; Bassanini et Duval, 2006).
20. Du point de vue de l'économie politique, un autre facteur expliquant le lien entre un régime de propriété publique et l'existence de barrières à l'entrée est que les politiciens (surtout dans les pays qui accusent un déficit budgétaire important) peuvent être davantage enclins à préserver les monopoles d'État rentables pour collecter des impôts explicites et implicites (rentes de monopole) (Li *et al.*, 2001).

21. En dehors de son objectif de compensation, la mise en place d'un ensemble de mesures de plusieurs types peut avoir l'avantage, du point de vue de l'économie politique, que certains groupes d'intérêt pourront peut-être plus difficilement bloquer certaines des mesures puisque d'autres groupes d'intérêt seraient avantagés par ces mêmes mesures (Bean, 1998).
22. L'explication de schémas de réforme selon des critères d'économie politique est une évolution relativement récente. La présente investigation élargit les travaux existants du FMI (2004) et de Duval et Elmeskov (2005) en utilisant une spécification linéaire des politiques structurelles à la fois globales et spécifiques, qui permet une analyse plus détaillée des relations entre ces politiques et les facteurs d'économie politique.
23. Il est intéressant de constater que les récents travaux de Duval (2005) confirment les résultats qui ressortent de Duval et Elmeskov (2005) à l'aide d'une spécification linéaire.
24. Le recours à des valeurs décalées est aussi un moyen (grossier) de tenir compte de l'endogénéité potentielle des politiques.
25. Ce test repose sur la propriété selon laquelle, si les termes de l'erreur concernant les niveaux sont indépendants d'un point de vue sériel, la différence première des erreurs selon le système GMM fera apparaître une corrélation sérielle de premier ordre, mais pas de second ordre.
26. Néanmoins, la capacité de ce test à identifier des restrictions non valables diminue considérablement surtout en ce qui concerne la spécification générale, dans le cadre de laquelle l'ensemble de variables indépendantes est assez grand.
27. Comme on pouvait s'y attendre, les estimations selon le système GMM concernant le coefficient de la valeur décalée de la variable dépendante, α , se situent entre les estimations des moindres carrés ordinaires et avec effets fixes dans presque toutes les régressions, à l'exception de certaines régressions de l'indemnisation du chômage sur le marché du travail et de certaines régressions au niveau sectoriel sur les marchés de produits.
28. Toutefois, on trouve un écho de ces politiques dans la tendance qu'ont les taux inhabituellement élevés de chômage à ralentir le rythme de convergence des taux d'imposition implicite vers la moyenne de l'OCDE.
29. Cela reflète peut-être en partie le large étalonnage international de la viabilité des systèmes de retraite dans les pays de l'OCDE.
30. En revanche, cela pourrait être un artefact statistique accentué par le fait que les coins fiscaux se sont révélés relativement élevés dans les pays de l'UE où les obstacles tarifaires sont uniformément faibles. La notion de coin fiscal utilisée dans cette étude n'englobe pas les impôts indirects. Par conséquent, le résultat selon lequel la participation à l'UE est associée à une réduction du coin fiscal ne traduit peut-être qu'un rééquilibrage de la fiscalité dans les États membres de l'UE au profit des impôts indirects.
31. Cette privatisation antérieure peut être utile pour une libéralisation réussie des secteurs présentant moins d'éléments de monopole naturel, au sein desquels il est indispensable d'accroître la pression exercée par les nouveaux entrants potentiels par l'instauration de conditions équitables. De plus, la résistance des travailleurs à la libéralisation dans ces secteurs largement concurrentiels peut être plus facile à infléchir quand l'opérateur historique est déjà soumis au droit des sociétés et aux relations entre partenaires sociaux (voir encadré 3).

32. Les résultats donnent plutôt à penser que les changements de politiques qui rendent la législation protectrice de l'emploi plus rigoureuse pour les travailleurs sous contrat à durée indéterminée sont suivis de changements comparables de la législation protectrice de l'emploi pour les travailleurs sous contrat à durée déterminée.
33. L'absence d'effets d'externalité pour les transports aériens et les transports routiers de marchandises tient peut-être à ce que ces secteurs comptaient parmi les premiers à être libéralisés.
34. Le contraste par rapport aux résultats de Duval et Elmeskov (2005) peut refléter l'attention qu'ils ont portée à l'occurrence d'importantes réformes dans un sous-ensemble quelque peu différent de domaines des politiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Alesina, A., A. Deuleeschaumer, W. Easterly, S. Kurlat, et R. Wacziargy (2003), « Fractionalization », *NBER Working Paper* n° 9411.
- Arellano, M. (2003) « Panel Data Econometrics » Oxford University Press.
- Austen-Smith, D. (2000), « Redistributing Income under Proportional Representation », *Journal of Political Economy*, 108, pp. 1235-1269.
- Bassanini, A. et R. Duval (2006) « Stratégie de l'OCDE pour l'emploi : les leçons à tirer de dix ans d'expérience », *ECO/CPE/WP1(2006)2*.
- Bean, C. R. (1998) « The Interaction of Aggregate-Demand Policies and Labour Market Reform », *Swedish Economic Policy Review* 5.
- Beetsma, R. et M. P. Ribeiro (2005), « The Political Economy of Structural Reform under the Stability and Growth Pact », Département d'économie, Université d'Amsterdam.
- Belke, A., B. Herz, et L. Vogel (2005), « Structural reform and the Exchange Rate Regime : A Panel Analysis for the World versus OECD Countries ».
- Blanchard, O. et F. Giavazzi (2003), « Macroeconomic Effects of Regulations and Deregulation in Goods and Labour Markets », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 118.
- Blanchard, O. et T. Philippon (2004) « The Quality of Labor Relations and Unemployment », *NBER Working Paper* 10590.
- Blöndal, S. et S. Scarpetta (1998), « The Retirement Decision in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 202.
- Blundell, R. et S. Bond (1998), « Initial Conditions and Moment Restrictions in Dynamic Panel Data Models » *Journal of Econometrics*, 87, pp. 115-143.
- Boeri, T., J.I. Conde-Ruiz, et V. Galasso (2003), « Protecting Against Labour Market Risks : Employment Protection or Unemployment Benefits ? », *CEPR Discussion Paper* n° 3990.
- Boeri, T., J.I. Conde Ruiz et V. Galasso (2004) « Cross-Skill Redistribution and the Trade off between Unemployment Benefits and Employment Protection », *CEPR Discussion Paper* n° 4711.
- Boeri, T., M. Castanheira, M., R. Faini et V. Galasso (2006), *Structural Reform without Prejudices*, Oxford University Press.
- Bond, S.R., A. Hoeffler et J. Temple (2001), « GMM Estimation of Empirical Growth Models », *CEPR Discussion Paper*, n° 3048.
- Bond, S. (2002) « Dynamic Panel Data Models : A Guide to Micro Data Methods and Practice » *Cemmap Working Paper* 09/02.
- Boylaud, O. (2000), « Regulatory Reform in Road Freight and Retail Distribution », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 255.

- Brandt, N., J.-M. Burniaux et R. Duval (2005), « Assessing the OECD Jobs Strategy : Past Developments and Reforms », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 429.
- Buti, M. et A. Sapir (1998), « Economic Policy in EMU », Oxford University Press.
- Card, D. et R. B. Freeman (2001), « What Have Two Decades of British Economic Reform Delivered ? », dans *Seeking a Premier League Economy*, sous la direction de R. Blundell, D. Card et R. B. Freeman.
- Castanheira, M., V. Galasso, S. Carcillo, G. Nicoletti, E. Perotti et L. Tsyganok (2006), « How to Gain Political Support for Reforms » dans Boeri, T, M. Castanheira, M., R. Faini et V. Galasso, *Structural Reform without Prejudices*, Oxford University Press.
- Coe, D. et D. Snower (1997), « Policy Complementarities : The Case for Fundamental Labour Market Reform », *IMF Staff Papers*, vol. 44.
- Conde Ruiz J.I. et V. Galasso (2004), « Macroeconomics of Early Retirement », *Journal of Public Economics*, 88, pp. 1849-1869.
- Conway, P. et G. Nicoletti (2006), « Product Market Regulation in Non-Manufacturing Sectors of OECD Countries : Measurement and Highlights », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 530.
- Conway, P, V. Janod et G. Nicoletti (2005), « Product Market Regulation in OECD Countries : 1998 to 2003 », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 419.
- Djankov, S, R. La Porta, F. Lopez-Silanes, et A. Schleifer (2002), « The Regulation of Entry », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. CXVII, Issue 5.
- Drazen, A. (2000), *Political Economy in Macroeconomics*, Princeton University Press.
- Drazen, A., W. Easterly (2001), « Do Crises Induce Reform : Simple Empirical Tests of Conventional Wisdom ? », *Economics and Politics*, vol. 13.
- Duval, R. (2005), « Fiscal Positions, Fiscal Adjustment and Structural Reforms in Labour and Product Markets », document établi en vue du séminaire sur les implication budgétaires des réformes structurelles, Commission européenne, 3 décembre.
- Duval, R. et J. Elmeskov (2005), « The Effects of EMU on Structural reform in Labour and Product Markets », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 438.
- Ebell, M. et C. Haefke (2003), « Product Market Deregulation and Labor Market Outcomes », *IZA Discussion Papers*, n° 957.
- Elmeskov, J., J. P. Martin et S. Scarpetta (1998), « Key Lessons for Labour Market Reforms : Evidence from OECD Countries' Experience », *Swedish Economic Policy Review*, vol. 5, pp. 205-252.
- Faccio, M. (2003), « Politically Connected Firms », Vanderbilt University, document non publié.
- Fernandez, R. et D. Rodrik (1991), « Resistance to Reform : Status-Quo Bias in the Presence of Individual-Specific Uncertainty » *American Economic Review*, n° 81.
- Galasso, V. et P. Profeta (2002), « The Political Economy of Social Security : A Survey », *European Journal of Political Economy*, 18, pp. 1-29.
- Gruber, J. et D. Wise (eds.) (1999), *Social Security and Retirement Around the World*, University of Chicago Press, Chicago.
- Heinemann, F. (2004), « Explaining Reform Deadlocks », *ZEW Discussion Paper*, n° 04-39.

- Høj, J. et M. Wise (2006), « Concurrence sur les marchés de produits et performance économique en France », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 473.
- Høj, J., V. Galasso, G. Nicoletti et T-T. Dang (2006), « The Political Economy of Structural Reform : Empirical Evidence from OECD Countries », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 501.
- FMI (2004), « Promouvoir les réformes structurelles dans les pays industrialisés », *Perspectives de l'économie mondiale*.
- Jean, S. et G. Nicoletti (2004), « Regulation and Wage Premia », *Documents de travail du CEPPI* n° 2004-12, septembre.
- Judson, R.A. et A.L. Owen (1999), « Estimating Dynamic Panel Date Models : A Guide for Macroeconomists », *Economic Letters*, vol. 65, n° 1.
- Koeniger, W. et A. Vindigni (2003), « Employment Protection and Product Market Regulation », *WZB Economics Seminar Series*, Wissenschaftszentrum Berlin.
- Krusell, P. et J.V. Rios Rull (1999), « On the Size of the US Government : Political Economy in the Neoclassical Growth Model », *American Economic Review*, 89, pp. 1156-1181.
- Kugler, A.D., et G. Pica (2004), « The Effects of Employment Protection and Product Market Regulation on the Italian Labour Market », *CEPR Discussion Paper Series*, n° 4216.
- Li, W., C. Z-W. Qiang et L. C. Xu (2001), « The Political Economy of Privatisation and Competition : Cross-Country Evidence from the Telecommunications Sector », *CEPR Discussion Paper Series*, n° 2825.
- Lindert, P. (1996), « What Limits Social Spending ? » *Explorations in Economic History*, 33, pp. 1-34.
- Meltzer, A., et S. Richard (1981), « Rational Theory of the Size of Government », *Journal of Political Economy*, 89, pp. 914-927.
- Nickell, S. (1981), « Biases in Dynamic Models with Fixed Effects », *Econometrica*, 49, pp. 1417-1426.
- Nicoletti, G., A. Bassanini, E. Ernst, S. Jean, P. Santiago et P. Swaim (2001), « Product and Labour Market Interactions in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 312.
- Nicoletti, G. et S. Scarpetta (2005), « Product Market Reforms and Employment in the OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 472.
- OCDE (1988), *Why Economic Policies Change Course – Eleven Case Studies*.
- OCDE (1993), *Étude économique de la Nouvelle-Zélande*, Paris.
- OCDE (1996), *Étude économique de la Nouvelle-Zélande*, Paris.
- OCDE (1999), *La stratégie de l'OCDE pour l'emploi : évaluation des performances et des politiques*, Paris.
- OCDE (2001), Numéro spécial : Réforme de la réglementation, *Revue économique de l'OCDE*, n° 32, 2001/I.
- OCDE (2005a), *Étude économique de l'Australie (et sa bibliographie)*.
- OCDE (2005b), *Étude économique de la Nouvelle-Zélande*, Paris.
- OCDE (2006), *Stratégie de l'OCDE pour l'Emploi : les leçons à tirer de 10 d'expérience*, Rapport principal n° 2.
- Olson, M. (1965), *The Logic of Collective Action*, Cambridge, MA : Harvard University Press.

- Peltzman, S. (1976), « Toward a More General Theory of Regulation », *Journal of Law and Economics*, 19, pp. 109-148 (1^{er} avril).
- Perotti, R. (1996), « Growth, Income Distribution and Democracy : What the data say », *Journal of Economic Growth*, 1, pp. 149-188.
- Persson, T. (2003), « Consequences of Constitutions », *NBER Working Paper* n° 10170.
- Pitlik et Wirth (2003), « Do Crises Promote the Extent of Economic Liberalization ? An Empirical Test », *European Journal of Political Economy*, vol. 19, pp. 565-581.
- Rodrik, D. (1998), « Why do More Open Economies have Bigger Governments », *Journal of Political Economy*, 106(5), octobre.
- Saint Paul, G. (1996), « Exploring the Political Economy of Labor Market Institutions », *Economic Policy*, 23, pp. 265-315.
- Saint-Paul, G. (2000), *The Political Economy of Labour Market Institutions*, Oxford University Press.
- Saint-Paul, G. et S. Bentolila (2000), « Will EMU Increase Eurosclerosis », *CEPR Discussion Paper Series*, n° 2423.
- Saint-Paul, G. (2002), « Macroeconomic Fluctuations and the Timing of Labour Market Reforms », *CEPR Discussion Paper*, n° 3646.
- Sapir, A. (2005), « Globalisation and the Reform of European Social Models », document de travail présenté à la réunion informelle Ecofin à Manchester le 9 septembre 2005.
- Scarpetta, S. P. Hemmings, T. Tressel et J. Woo (2002), « The Role of Policy and Institutions for Productivity and Firm Dynamics : Evidence from Micro and Industry Data », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 329.
- Spector, D. (2002), « Competition and the Capital-Labour Conflict », *CEPREMAP Working Papers*, n° 0207.
- Steiner, F. (2000), « Regulation, Industry Structure and Performance in the Electricity Supply Industry », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 238.
- Stigler, G.J. (1971), « The Theory of Economic Regulation », *Bell Journal of Economics and Management Science*, 2 (1, printemps), pp. 30-21.
- Stigler, G.J. (1988), "The Adam Smith Lecture : The Effect of Government on Economic Efficiency", *Business Economics*, janvier.
- Tabellini, G. (2000), « A Positive Theory of Social Security », *Scandinavian Journal of Economics*, 102, pp. 523-545.
- Wright, R. (1986), « The Redistributive Roles of Unemployment Insurance and the Dynamics of Voting », *Journal of Public Economics*, 31, pp. 377-399.
- Wooldridge, J.M. (2002), *Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data*, The MIT Press.